

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 19 novembre 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°252 ■

Contribution

Quelques remarques issues du dernier rapport de la Banque Mondiale

Par Rachid MEKSEN P 5

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RASSURE LES CHEFS D'ENTREPRISES

L'Etat encourage l'investissement productif

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé les opérateurs économiques à investir davantage dans les projets productifs, créateurs de la richesse et de la valeur ajoutée et des emplois. Présidant une rencontre avec les opérateurs économiques, à la clôture des journées de l'entrepreneuriat organisées par le CREA, au CIC, le Président a indiqué qu'il y a des créneaux d'activités qui pèsent fortement sur la balance commerciale du pays, d'où l'urgence de les combler. P 3



ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

2,4 milliards de dollars d'échanges commerciaux en 2022

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé à Londres, que l'Algérie était «prête à faire de nouveaux pas vers la construction d'un partenariat solide et dynamique» avec le Royaume-Uni et s'efforçait d'être «un acteur crédible et fiable dans l'économie mondiale».

P 2

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

La Douane dresse son bilan



Selon un bilan des services des Douanes algériennes, près de 5.000 opérations de saisie ont été effectuées à travers l'ensemble du territoire national dans le cadre de la lutte contre la contrebande durant les 9 premiers mois de 2023. «4982 opérations de saisie de marchandises ont eu lieu durant la période allant du 1er janvier au 30 septembre pour un montant global de 4,546 milliards DA, alors que la valeur des amendes induites par ces crimes économiques est estimée à 37,192 milliards de dinars», précise la DGD.

P 4

INVESTISSEMENT

Le problème du foncier réglé

Le problème du foncier définitivement réglé. La loi régissant le fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, a été publiée au Journal officiel n° 73.

P 3



Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، مع جيون

LE MINISTRE DE
L'ÉNERGIE EN VISITE
À TIZI-OUZOU

Mise en service
d'un nouveau
transformateur
électrique
30/60KV

En visite de travail et d'inspection hier samedi dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a procédé à la mise en service d'un nouveau transformateur électrique d'une capacité de 30/60 KV. La mise n service de ce nouveau transformateur implanté au niveau de la localité de Chaoufa dans la commune de Mekla s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement du réseau électrique de la wilaya de Tizi-Ouzou, précise le ministère dans un communiqué. En plus de l'amélioration de la qualité du réseau, il sécurisera l'alimentation en électricité de plusieurs infrastructures industrielles et exploitations agricoles de cette wilaya. L'opération réalisée dans le cadre des projets d'investissement centralisés a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à près de 900 millions de dinars. Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'aucun foyer ne restera sans électricité. Conformément aux instructions du président de la République, aucun foyer ne restera sans énergie électrique quelque soit le lieu où il se trouve », a-t-il déclaré.

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI

2,4 milliards \$ d'échanges commerciaux en 2022

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé à Londres, que l'Algérie était «prête à faire de nouveaux pas vers la construction d'un partenariat solide et dynamique» avec le Royaume-Uni et s'efforçait d'être «un acteur crédible et fiable dans l'économie mondiale».

Synthèse S R.

«Je suis ici pour réaffirmer que nous croyons également en l'avenir prospère qui nous attend et que nous sommes prêts à nous joindre à nos amis du Royaume-Uni pour faire de nouveaux pas vers la construction d'un partenariat solide et dynamique», a déclaré M. Attaf lors d'une rencontre à l'ambassade d'Algérie à Londres avec un groupe d'opérateurs économiques et d'hommes d'affaires britanniques, membres du Conseil des affaires algéro-britannique. A cet égard, a-t-il poursuivi, «il est très encourageant de constater que les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Royaume-Uni ont connu une croissance de 40%, pour atteindre un montant total de 2,4 milliards de dollars en 2022».

Par ailleurs, M. Attaf a saisi l'occasion pour mettre en exergue les nouvelles opportunités d'affaires en Algérie, des opportunités, a-t-il tenu à préciser, «qui ont émergé suite à la mise en œuvre des différentes réformes économiques initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Mais avant d'évoquer ces réformes, le mi-

nistre a révélé quelques chiffres représentant la Nouvelle Algérie. A ce propos, il a précisé que le PIB de l'Algérie s'élève à 224 milliards de dollars en 2023. La croissance économique est estimée à un taux de 5,3% en 2023, contre 4,7% en 2022, et la croissance des secteurs hors hydrocarbures s'est accélérée de 4,9% en 2023 contre 4,3% en 2022.

De plus, la balance commerciale de l'Algérie a atteint un excédent de 20,21 milliards de dollars à fin 2022, contre 1,1 milliard de dollars l'année précédente. Les exportations hors hydrocarbures ont enregistré une augmentation "significative", passant de 5 milliards en 2021 à 7 milliards de dollars en 2022. «Quant aux réserves de change, elles avoisinent les 80 milliards USD en 2023, et depuis plus de quinze ans, l'endettement extérieur a quasiment cessé d'exister dans le paysage économique algérien. L'inflation, malgré la hausse des prix à l'importation, a été contenue à 9,5% au cours des sept premiers mois de 2023», a-t-il détaillé. Ces performances économiques encourageantes, a encore souligné M. Attaf, «sont le résultat des réformes importantes entreprises par le gouvernement algérien pour

instaurer un climat des affaires favorable et conforme aux attentes des investisseurs étrangers».

Il a, par ailleurs, tenu aussi à rappeler que «la situation géographique stratégique du pays en Afrique du Nord sert de porte d'entrée à la fois vers l'Europe et l'Afrique, offrant un accès sans précédent à de vastes marchés et opportunités commerciales». Et afin de consolider davantage cet atout, l'Algérie «a entrepris la construction de nouveaux ports, qui seront reliés aux autres pays africains par la route, avec l'autoroute transsaharienne et par le train, avec un projet de construction d'un total de 12.500 km de voies ferrées reliant l'Algérie à la Mauritanie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigeria».

En conclusion, M. Attaf a invité le Royaume-Uni à «explorer davantage l'énorme potentiel commercial de l'Algérie, à être la force motrice de ce partenariat économique prometteur entre les deux pays amis, et à renouveler sa confiance dans un pays qui libère enfin tout son potentiel afin d'être un acteur crédible et fiable dans l'économie mondiale».

DIALOGUES ALGÉRO-SUÉDOIS MARDI PROCHAIN À ALGER

Investissements responsables et modèles d'affaires durables au menu

Le cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) organise, mardi prochain 20 novembre 2023 à Alger, une rencontre sur les dialogues algéro-suédois, portant sur les investissements responsables et les modalités d'affaires durables. L'événement verra la participation de son excellence Mme Cecilia EKHOLM Ambassadeur de Suède Chargée de la promotion du commerce et des investissements durables. «Les dialogues Algéro-Suédois sont un reflet de l'engage-

ment mutuel entre l'Algérie et la Suède pour la promotion de modèles d'affaires durables ainsi que des investissements responsables. Ce thème, ancré dans le cadre de l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies, sera discuté par un panel d'experts et avec la participation de S.E. Mme Cecilia Ekholm, Ambassadeur de Suède en charge de la promotion du commerce et des investissements durables», indique le CARE dans un communiqué. La rencontre ouvrira la voie à des

discussions fructueuses sur la durabilité et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ajoute la même source, en indiquant que cette conférence-débat sera ainsi un carrefour d'échanges et de partages d'expériences. Elle mettra en lumière les pratiques commerciales durables et responsables prévalant en Algérie et en Suède. Elle cherchera également à comprendre comment la communauté des affaires suédoises perçoit et intègre la durabilité comme avantage

concurrentiel. L'identification des défis et opportunités constitue un autre axe majeur de cette rencontre. Les discussions permettront d'analyser les défis communs, notamment en matière de réglementation, d'acquisition de talents et d'adoption de pratiques durables. Parallèlement, les opportunités d'investissements ainsi que l'intégration dans les chaînes de valeurs mondiales dans une optique de développement durable seront mises en avant, ouvrant ainsi des perspectives

de collaborations futures entre les deux pays. Il sera question d'une réflexion sur la mise en place de partenariats robustes axés sur la promotion de produits et services durables, l'amélioration des conditions de travail, l'égalité des sexes, la lutte contre la corruption et la réalisation des objectifs du développement durable pour un environnement qui renforce la compétitivité, l'emploi et la cohésion sociale.

S T.

SAISON ESTIVALE

Affluence de plus de 6,5 millions de voyageurs en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a fait état, jeudi à Alger, de l'affluence de plus de 6,5 millions de voyageurs en Algérie durant la dernière saison estivale, dont des touristes nationaux et étrangers, et ce grâce aux mesures de "facilitation" mises en place au niveau des postes frontaliers. Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général (SG) du ministère,

M. Larbi Merzoug lors de la réunion de la commission nationale de préparation et de suivi du déroulement de la saison estivale 2023, M. Merad a indiqué que "la dernière saison estivale a été marquée par une affluence records de voyageurs en Algérie estimée à plus de 6,5 millions, dont des touristes nationaux et étrangers". Cette affluence records s'explique par les "mesures de facilitation mise en place au niveau des postes frontaliers terrestres,

maritimes et aériens, en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ont permis d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, notamment les membres de la communauté nationale établie à l'étranger", a affirmé le ministre. Selon M. Merad, la saison estivale a connu "l'ouverture du plus grand nombre de plages autorisées à la baignade, soit 437, avec l'affectation d'une enveloppe

budgétaire de plus de 2,5 milliards de DA pour leur aménagement". De même, les services de sécurité, les gardes-côtes et les éléments de la Protection civile n'ont ménagé aucun effort, en vue de préserver la sécurité et l'ordre publics et d'assurer la sécurité des citoyens, faisant face à tout danger susceptible de porter atteinte au bon déroulement de la saison estivale, a rappelé le ministre.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RASSURE LES CHEFS D’ENTREPRISES

L’Etat encourage l’investissement productif

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé les opérateurs économiques à investir davantage dans les projets productifs, créateurs de la richesse et de la valeur ajoutée et des emplois. Présidant une rencontre avec les opérateurs économiques, à la clôture des journées de l’entrepreneuriat organisées par le CREA, au CIC, le président a indiqué qu’il y a des créneaux d’activités qui pèsent fortement sur la balance commerciale du pays, d’où l’urgence de les combler.

Par Zahir R

Pour lui, ces créneaux ne nécessitent pas de grands investissements et des technologies de pointe. Il a cité, entre outre, les fournitures scolaires, l’outillage et autres. Le chef de l’Etat a estimé qu’il est inadmissible de continuer à importer des produits qu’on peut fabriquer localement. Les chefs d’entreprises sont donc appelés à combler ce déficit en investissant fortement dans ces créneaux, tout en bénéficiant d’une batterie de mesures et avantages. En s’adressant au patron du CREA, le président Tebboune a réitéré son engagement pour accompagner les projets productifs. « Vous les investisseurs, vous devez tout simplement s’occuper de la production, et nous l’Etat on vous protégera », souligne-t-il. C’est un autre gage d’assurance et de garantie pour les investisseurs qui sont appelés à s’inscrire dans cette nouvelle vision de l’Algérie nouvelle, consistant à la création d’une économie diversifiée, loin de la manne pétrolière. Il s’agit, a-t-il expliqué, d’une démarche visant

également à réduire les importations dans le cadre « d’un nouveau modèle économique affranchi des mentalités et des pratiques du passé ». « Nous devons bâtir une économie reposant sur les petites et moyennes entreprises (PME) compte tenu de leurs potentialités en matière d’innovation et de création d’emploi », a-t-il ajouté. Et d’ajouter : « L’économie est à la portée de tous le monde. Nous pouvons satisfaire nos besoins sur le marché local et s’orienter par la suite vers l’exportation », indique le chef de l’Etat, en affirmant que toutes les conditions sont maintenant réunies, notamment après le règlement de la question du foncier. La nouvelle loi régissant le foncier économique a été publiée au Journal Officiel n° 73, rappelle-t-on. Pour rassurer les opérateurs, il a assuré que « les portes sont ouvertes » pour recevoir toutes les doléances soit au niveau de la Présidence ou du Gouvernement. Sur un autre registre, le président a indiqué que 2024 serait, à l’instar de 2023, une année économique. Il a affirmé que l’année prochaine verra la poursuite de la consolidation de l’éco-

nomie nationale, dans le cadre des mesures prises ces trois dernières années, lesquelles ont touché l’ensemble des secteurs économiques. Le Président a souligné, dans ce sens, que la suppression de la TAP, prévue dans le projet de Loi de finances 2024, intervient « en réponse aux demandes formulées par les opérateurs économiques nationaux et les investisseurs depuis vingt ans, et devrait booster la production ». Tout en soulignant l’attachement des pouvoirs publics à « encourager le secteur productif », le Président a affirmé que l’Etat œuvre également à l’élargissement des mesures incitatives au profit des investisseurs et des entrepreneurs de manière à réduire les verrous bureaucratiques et à faire sortir les entreprises de l’inertie qu’elles connaissent. Il a rappelé également que la levée des obstacles sur près de 900 entreprises avait permis la création de près de 22.000 emplois. Il a souligné encore qu’en dépit du contexte économique mondial difficile, l’Algérie réalise des taux de croissances dépassant les 4%, a fait observer le président de la République.

LA 19^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS CLÔTURÉE Signature de 7 conventions dans plusieurs domaines

Sept (7) conventions dans les domaines de la formation, la recherche et développement technologique et les startups ont été signées, samedi à Alger, dans le cadre de la valorisation de la coopération entre les institutions relevant du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base et des secteurs de l’Hydraulique, l’Enseignement supérieur, l’Industrie et la production pharmaceutique, et l’Economie de la connaissance. La cérémonie de signature a eu lieu en marge de la 19^e édition du Salon international des travaux public (SITP) clôturée, samedi, en présence du secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boul-

bah et des présidents directeurs généraux de plusieurs entreprises publiques. Dans ce cadre, l’Agence nationale d’études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a signé une convention-cadre avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) du ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à encourager la recherche scientifique et les activités de développement technologique dans le domaine d’étude des infrastructures de base et de l’industrie mécanique. Une convention portant protocole de coopération a été signée entre l’Uni-

versité des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB-Alger) et le Groupe d’infrastructures de travaux maritimes (GITRAMA) en vue de développer des partenariats techniques et scientifiques dans divers domaines. L’Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP) a signé une convention avec l’Organisme national de contrôle technique de la construction hydraulique (CTH) afin d’encourager le partenariat et renforcer les capacités des deux organismes. Dans le domaine de la formation des cadres et des stagiaires, le Groupe d’étude d’infrastructures, de contrôle et d’assistance « GEICA », a signé deux conventions avec le centre

technique de construction métallurgique, filiale du Groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques (IMETAL), et le groupe China Railway Construction Corporation » (CRCC). Quant au Groupe d’infrastructure des travaux routiers et ouvrages d’arts (GITRA), il a signé une convention avec l’Ecole nationale supérieure des sciences géodésiques et techniques spatiales (ENSGTS) dans le but de soutenir la coopération dans le domaine des études, de la recherche, de l’encadrement et de la recherche scientifique, ainsi qu’un accord cadre avec la startup « Moubassir » dans le but de digitaliser le système de gestion des projets du complexe.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les entreprises économiques algériennes engagées

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula a affirmé, jeudi à Alger, l’engagement des entreprises économiques algériennes et des investisseurs privés à contribuer davantage au soutien de la croissance économique nationale, soulignant l’importance des mesures prises par l’Etat pour lever les obstacles devant les investisseurs. Dans une allocution prononcée lors de la rencontre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les opérateurs économiques, à la clôture des Journées de l’entrepreneuriat, au Centre international des Conférences (CIC) à Alger, M. Moula a indiqué que l’économie algérienne dispose “de capacités, de moyens et de ressources qui l’habilitent à occuper une place de choix dans l’espace économique international”, affirmant que l’opérateur éco-

nomique algérien “veille en permanence à investir dans les différents secteurs et excelle en matière d’innovation pour créer des richesses et des postes d’emploi”. Pour M. Moula, le principal objectif à atteindre est “de faire de l’Algérie un pays leader, économiquement fort et uni socialement”, à travers l’exploitation des ressources naturelles et des énergies humaines innovantes. Les entreprises algériennes “n’ont rien à envier à leurs homologues occidentales”, grâce à leur dynamique d’investissement, leur esprit d’initiative ou encore leur recours à la modernité et à l’innovation, a-t-il souligné, faisant part de “l’engagement des opérateurs économiques algériens, tous secteurs confondus, à contribuer au soutien de la croissance économique du pays et à assurer une production plus abondante, tout en développant les capacités d’exportation”. Evoquant les obstacles aux-

quels font face les investisseurs, M. Moula a salué le progrès réalisé dans la lutte contre les pratiques bureaucratiques, jugeant primordial d’“intensifier la coordination entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques”. Il a également rappelé la priorité accordée aux secteurs de l’énergie et de la santé et à la sécurité alimentaire pour l’avenir du pays, appelant à la création d’“un pôle national en mesure de développer la compétitivité du secteur agroalimentaire”. Le secteur de l’industrie pharmaceutique connaît, lui aussi, “un progrès remarquable”, notamment après la crise sanitaire induite par Covid-19, a-t-il soutenu, indiquant que les efforts incessants déployés permettront, à l’horizon 2025, de couvrir un taux considérable de la demande locale, notamment en matière de traitement anti-cancer.

R E.

INVESTISSEMENT Le problème du foncier réglé

Le problème du foncier définitivement réglé. La loi régissant le fixant les conditions et les modalités d’octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l’Etat destiné à la réalisation de projets d’investissement, a été publiée au Journal officiel n° 73. Signée le 15 novembre en cours par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette loi, n 23-17, s’applique au foncier économique relevant du domaine privé de l’Etat, composé de terrains aménagés relevant des zones industrielles et des zones d’activités, de terrains aménagés situés à l’intérieur du périmètre des villes nouvelles, de terrains aménagés relevant des zones d’expansion et sites touristiques, de terrains aménagés relevant des parcs technologiques, d’actifs résiduels immobiliers des entreprises publiques dissoutes, d’actifs excédentaires immobiliers des entreprises publiques économiques, de terrains destinés à la promotion immobilière à caractère commercial, d’autres terrains aménagés relevant du domaine privé de l’Etat. Sont exclues du champ d’application des dispositions de la loi, les terres agricoles ou à vocation agricole relevant du domaine privé de l’Etat, les terrains situés à l’intérieur des périmètres miniers, les terrains situés à l’intérieur des périmètres de recherche et d’exploitation des hydrocarbures et des périmètres de protection des ouvrages électriques et gaziers. Les terrains relevant du domaine privé de l’Etat destinés à abriter les zones d’activités aquacoles, les terrains situés à l’intérieur des périmètres des sites archéologiques et des monuments historiques, les terrains destinés à la promotion immobilière bénéficiant de l’aide de l’Etat, les terrains relevant du domaine privé de l’Etat destinés à la réalisation de projets d’investissements publics, ne sont pas concernés également par cette loi. Selon cette nouvelle loi, l’Agence algérienne de promotion de l’investissement (AAPI) est chargée, à travers son guichet unique, par délégation de l’Etat de statuer, en concertation avec les secteurs concernés, sur l’orientation des disponibilités foncières en vue de leur aménagement, gérer et promouvoir le portefeuille foncier économique de l’Etat aux fins de sa mise en concession, tenir et mettre à jour le fichier du foncier économique susceptible de constituer l’offre immobilière destinée à l’investissement, et comportant les caractéristiques de chaque bien immobilier, avec l’obligation de mettre à la disposition des investisseurs toutes les informations relatives aux disponibilités immobilières, à travers la plate-forme numérique de l’investisseur. L’AAPI est également chargée d’acquérir pour le compte de l’Etat, tout foncier de statut privé susceptible de recevoir un projet d’investissement, octroyer le foncier économique relevant du domaine privé de l’Etat au profit des investisseurs, par voie de concession de gré à gré convertible en cession, suivre et accompagner les investisseurs jusqu’à la réalisation de leurs projets d’investissement, participer à l’élaboration des instruments d’urbanisme en vue d’exprimer les besoins en matière d’investissement.

R E.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

La Douane dresse son bilan

Selon un bilan des services des Douanes algériennes, près de 5.000 opérations de saisie ont été effectuées à travers l'ensemble du territoire national dans le cadre de la lutte contre la contrebande durant les 9 premiers mois de 2023.

Par Sirine R

«4982 opérations de saisie de marchandises ont eu lieu durant la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre pour un montant global de 4,546 milliards DA, alors que la valeur des amendes induites par ces crimes économiques est estimée à 37,192 milliards de dinars», indique la Douane dans son bilan. Concernant la nature des objets saisis, la DGD a indiqué qu'il s'agit essentiellement de drogues, comprimés psychotropes, tabac et cigarettes, carburant, pétards, boissons alcooliques, devises, métaux précieux, armes et munitions, outre les produits alimentaires subventionnés et de large consommation et les véhicules. S'agissant des comprimés psychotropes et de la drogue, les services des douanes ont

saisi durant les 9 premiers mois de 2023, près de 6 tonnes de kif traité et plus de trois millions de comprimés psychotropes et près de 19 kg de cocaïne et 9,7 kg de Bango, en sus de 1,237 kg de la poudre d'«ecstasy». En ce qui concerne le tabac, les produits dérivés et les boissons alcoolisées, le bilan fait état de la saisie de 46.728 cartouches de cigarettes, 345.253 boîtes de cigarettes et 48.686 litres de boissons alcoolisées.

Saisie de devises et faux billets

Dans le cadre de la répression des contreventions à la législation et à la réglementation relatives au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, les services des douanes ont saisi près de 4 kg d'or, plus de 6 kg d'argent, 863.000 DA, 768.217 eu-

ros, 158.500 USD, 43.000 dinars tunisiens et autres devises étrangères, ainsi que de faux billets en devises de 249.000 euros et 30.000 USD. Concernant les produits alimentaires notamment ceux subventionnés et de large consommation, les mêmes services ont saisi plus de 520 tonnes de blé, plus de 909.000 litres d'huile de table, plus de 138.000 tonnes de sucre et d'autres quantités importantes de céréales, de légumineuses, de denrées alimentaires, de pâtes alimentaires, de gâteaux, de compléments alimentaires et de boissons gazeuses et non gazeuses. Il a été procédé également à la saisie de 636.285 litres de carburant, 1950 boîtes et 348.765 unités de pétards et de produits pyrotechniques, 950 animaux vivants (ovins et oiseaux), 265 véhicules ainsi que des équipements sensibles, vêtements et chaussures divers,

médicaments, produits pharmaceutiques et matériel médical, tabac et dérivés, produits cosmétiques, moteurs et pièces de rechange, armes, munitions, articles de pêche, matériel de détection des métaux, téléphones portables et leurs accessoires, matériel informatique et autres. La Direction a estimé que «ces chiffres reflètent les efforts inlassables des agents des douanes, et leur engagement à accomplir les missions qui leur sont confiées, pour protéger l'économie nationale, en renforçant les mécanismes de contrôle et les programmes d'intervention sur le terrain pour faire face à toutes les tentatives de contrebande et la criminalité transfrontalière sur l'ensemble du territoire national, ainsi que la coordination de programmes d'intervention conjoints avec les différents corps de sécurité».

APN/PLF 2024

Les DG des Domaines de l'Etat et des Douanes auditionnés

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, jeudi, dans le cadre du débat du projet de loi de finances (PLF) de l'exercice 2024, le Directeur général des Domaines de l'Etat, Abderrahmane Kheddi et le Directeur général des Douanes, Abdelhafid Bakhouche. Lors de la séance d'audition présidée par Saad Beghidja, président de la commission, M. Kheddi a présenté une série de dispositions inscrites dans le cadre du PLF 2024 relatives aux domaines de l'Etat, visant à faciliter l'investissement à travers l'allègement des procédures liées au foncier économique destiné à l'investissement. Il a évoqué, à ce propos, les articles contenant les dispositions relatives aux domaines de l'Etat, les articles 78, 81 et 82 notamment, relatifs à la promotion immobilière à caractère commercial, soulignant qu'ils interviennent en

application des dispositions de l'article 14 de la loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement, récemment adopté par les deux chambres du Parlement. Dans son intervention, le responsable a également évoqué les dispositions de l'article 82 relatif au calcul des honoraires des biens de l'Etat au titre de l'élaboration du contrat de concession au profit des promoteurs immobiliers, ainsi que l'article 83 relatif à la possibilité pour les donneurs d'ordre d'assurer l'entretien et la restauration au niveau des édifices appartenant à l'Etat et aux collectivités locales. Cette mesure permettra d'engager les dépenses concernées et de maintenir en bon état les biens de l'Etat et des collectivités locales, a-t-il précisé. Et d'ajouter que l'article 84 du

PLF 2024 porte sur l'établissement d'un cadre juridique permettant le paiement, par voie électronique, des redevances, des taxes sur les biens de l'Etat, la conservation foncière et le cadastre. Quant à l'article 85, poursuit-il, il porte sur le report du paiement des redevances en contrepartie de l'octroi de la concession pour l'exploitation des terres agricoles concernant les terres endommagées par les intempéries et la sécheresse. Le délai de report est fixé à 36 mois, en concrétisation des récentes décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des agriculteurs sinistrés, a-t-il précisé, rappelant l'exception du paiement initial de 10% des redevances au titre de l'exploitation des terres agricoles. Dans le cadre du débat autour du projet de loi de finances (PLF 2024), la Commission a auditionné le directeur général des

Douanes, Abdelhafid Bakhouche concernant les dispositions douanières prévues dans ce projet. A ce propos, le premier responsable des Douanes a précisé qu'il s'agit d'amendements proposés aux articles 91 bis et 198 bis de la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant Code des Douanes. Les dispositions de ces amendements visent à asseoir les mécanismes de l'encadrement juridique de l'action douanière et les échanges commerciaux réalisés en matière de commerce extérieur à la faveur de la transition numérique que connaît le secteur des douanes visant à élaborer un nouveau système d'information pour faciliter et sécuriser les données relatives aux échanges commerciaux internationaux, tout en conférant la transparence requise aux opérations douanières, a-t-il expliqué. Les dispositions douanières pro-

posées visent également, selon M. Bakhouche, à prendre en charge les recommandations qui ont pour but de consolider les interventions des services des douanes dans le volet relatif au contrôle du mouvement des voyageurs aux frontières et du mouvement des capitaux de et vers l'étranger. Le directeur général (DG) des douanes a affirmé que les dispositions douanières introduites dans le Projet de loi de finances (PLF) 2024, devront consacrer la vision stratégique et les orientations des Hautes autorités du pays, visant essentiellement à bâtir un socle économique solide fondé sur l'encouragement du produit local et le soutien du secteur hors-hydrocarbures, et ce partant de leur contribution au renforcement des leviers de la relance économique.

R E.

RECETTES DE L'ETAT

6.261 milliards DA engrangés en huit mois

Par Slimane T/Agence

Les recettes de l'Etat ont augmenté durant les huit premiers mois de l'année 2023, atteignant ainsi 6.261 milliards DA, soit une hausse de plus de 3% sur un glissement annuel, a indiqué, jeudi, le Directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, M. Salah Labani. Auditionné par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Saad Bghidja, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2024, Labani a précisé que les recettes de l'Etat enregistrées jusqu'à fin août 2023 ont atteint 6.261 milliards DA, soit une hausse de 210 milliards DA par rapport aux recettes enregistrées durant la même période de 2022, estimées à 6.050 milliards DA.

Il s'agit principalement des recettes de la fiscalité pétrolière d'une valeur de 3.292 milliards DA (soit une hausse de 86 milliards DA par rapport à la même période de 2022), tandis que les recettes hors fiscalité pétrolière ont atteint 2.962 milliards DA (soit une augmentation de 124 milliards DA), outre d'autres recettes diverses, selon les données avancées par le Directeur général. Quant aux charges du budget de l'Etat, elles s'élèvent à fin août dernier à 7.000 Mds de DA, enregistrant ainsi une augmentation importante estimée à 1.756 Mds de DA, par rapport aux huit premiers mois de l'année dernière (5.243 Mds de DA). Ces charges englobent notamment les dépenses des personnels d'une valeur de 2.164 Mds de DA, les dépenses d'investissement (1.182 Mds de DA), ainsi que les dépenses de transfert (2.683 Mds de DA), selon Labani.

Diversifier l'activité économique

Lors de la même séance, la commission des finances et du budget a auditionné le Directeur général du budget, El Hadji Amri qui a présenté un exposé sur le projet du budget contenu dans la loi de finances pour l'exercice 2024. Il a affirmé, dans ce contexte, que le projet du budget de l'Etat s'inscrivait dans le cadre de la démarche visant à consolider les efforts consentis par les pouvoirs publics, en termes de promotion de l'investissement. Au volet social, Labani a rappelé les efforts déployés par les pouvoirs publics à travers la révision du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG) à partir de 2021, l'augmentation des salaires des fonctionnaires issue de la révision des points indiciaires au titre des années 2022, 2023 et 2024, soit une hausse de 47% au profit de 2,086 mil-

lions de fonctionnaires et agents publics, outre l'institution de l'allocation chômage de 13.000 DA/mois au profit des primo-demandeurs d'emploi. Cette allocation, ajoute le responsable, qui a été revalorisée à 15.000 Da en 2023 concerne 2,035 millions de bénéficiaires. A cela s'ajoutent les allocations et les pensions de retraite ayant bénéficié d'une enveloppe supplémentaire, l'augmentation de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) qui est passée de 3000 DA à 7000 DA. Cette dernière est dédiée à plus de 1,071 millions de bénéficiaires. Labani n'a pas omis, dans ce sillage, de citer l'allocation versée aux personnes handicapées à 100% (314.000 bénéficiaires) qui est passée de 10.000 DA à 12.000 DA, en sus de la bourse universitaire qui a revue à la hausse, passant de 1300 DA à 2000 DA, soit une hausse de 700 DA/mois en faveur de 946.000 étudiants.

CONTRIBUTION

Quelques remarques issues du dernier rapport de la Banque Mondiale

Par Rachid MEKSEN (*)

Sans grande surprise, la dernière livraison périodique de la Banque Mondiale (BM) fait ressortir, brièvement, pour le 1er semestre 2023, les indications attendues en matière d'amélioration du solde courant, une percée dans les réserves de change couvrant 17,2 mois d'importation, une inflation élevée 9,7% concentrée sur les produits agricoles locaux, une reprise d'activité modeste soutenue par l'investissement privé dans l'industrie et la construction. La BM relève aussi les espaces de vulnérabilité, en particulier « Les perspectives macroéconomiques demeurent tributaires des prix volatiles des hydrocarbures, et le contexte régional souligne la réalité des risques climatiques auxquels l'Algérie est également exposée »

Parmi les recommandations formulées par la BM, on cite l'importance de l'amélioration durable des équilibres macroéconomiques, et de la poursuite des efforts visant à encourager l'investissement privé, la croissance et la diversification.

Ce qui retient davantage notre attention, c'est moins les cycles des rebonds et de reflux de la croissance du PIB, de l'épargne

budgétaire, du solde courant et de l'inflation que la pérennité des recommandations que distille la BM à l'endroit de la conjoncture économique nationale, comme si les mouvements de balancier des indicateurs n'avaient que pas ou peu de lien avec les actions réformatrices ou plus modestement correctrices décidées par les pouvoirs publics. Ainsi, on serait en face d'une situation inédite où des résultats changeants découleraient d'une politique uniforme en matière de climat des affaires, de relève assurée par l'investissement privé, et de resserrement des dépenses publiques. Les bons et moins bons résultats macroéconomiques constatés semestriellement seraient aléatoires, presque imprévisibles et déconnectés de plans d'action ciblés pour en assurer la maîtrise à moyen et long termes.

Cette déduction peut paraître hâtive sinon exagérée en quelque sorte, mais elle l'est moins au 2ème degré si l'on fait l'hypothèse que les fondamentaux sur lesquels se construit durablement une économie ne sont pas encore rassemblés, convergés et actifs pour agir sur le tissu économique et le corps social.

On s'explique : Le rebond économique, stable dans son contenu et durable dans

ses effets, serait dans la politique d'innovation à construire et à démocratiser pour à la fois démultiplier les secteurs à atteindre et la faire partager par les institutions existantes (écoles, universités, centres de recherche, laboratoires d'excellence, pépinières...) mais qui nourrissent des relations distendues et approximatives entre elles.

Les politiques dites protectionnistes ou autoritairement planificatrices produisent des effets certains, mais uniquement à court terme, car des anticipations contraires naitront pour combler ce qui est du ressort des habitudes ou du vide laissé.

En veillant à intégrer les jeunes apprenants à la rigueur de la science, de la technologie et de l'apprentissage, on les éduque à la prise en charge des contingences diverses et à mieux maîtriser les ressorts de l'activité économique. Des vocations naitraient de ces souches productives à qui reviendrait la conduite de leur destin, imaginé encore ailleurs sous d'autres cieux pour beaucoup d'entre eux.

Enfin, ces germes mettraient en évidence les contours immédiats d'une gouvernance par l'innovation, incontournable pour survivre dans le concert des nations

et s'incruster dans la dynamique des échanges moins déséquilibrés avec l'« Ouest global », par rapport à ce nouveau lexique qui distingue le « Sud global ». En saisissant au rebond, la volonté d'amplifier la numérisation des actes de gestion et d'administration, avec la création opportune d'un Haut commissariat dédié à cette cause impérative, la jonction avec l'innovation devrait être pensée à ce stade précoce pour pallier aux risques d'atavisme et d'engloutissement de cette politique publique tant attendue. Un « sursaut numérique » (qui serait l'alliance entre le numérique et l'innovation) au service des chantiers de réformes, absorberait les énergies dormantes et éparpillées pour les canaliser au profit des jeunes pousses sur tout le territoire en les dotant de l'esprit scientifique dont ce siècle a tant besoin et en diversifiant l'économie, ce que les cycles économiques n'arrivent pas à satisfaire. A l'horizon de quelques années, on serait en droit d'en attendre une économie aérée et stable, une population jeune, fortifiée par des outils adéquats, un recul des inégalités et à l'opposé, un reflux des voies chimériques.

(*) *Économiste, ancien directeur général au ministère de l'industrie*

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'Algérie réalise de grands progrès

L'Algérie a réalisé de grands progrès sur la voie de la transformation numérique en faveur de l'élimination de la bureaucratie, de la consécration de la transparence dans la gestion de la chose publique et du renforcement des fondements de la gouvernance électronique, pour concrétiser in fine le principe de la souveraineté numérique nationale. Ces progrès accélérés participent de la concrétisation du 25e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir "la réalisation d'une transformation numérique pour parfaire la communication, généraliser l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment dans les administrations des services publics, et améliorer la gouvernance du secteur économique".

Dans cette optique, le président de la République a créé, en septembre dernier, le Haut-commissariat à la numérisation (HCN), preuve s'il en est de l'intérêt majeur qu'il accorde à ce processus.

Évaluant un exposé sur la transformation numérique en Algérie, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue mardi, le Prési-

dent Tebboune a salué "la vision claire relative à l'orientation numérique de l'Algérie", rappelant que "l'objectif premier de ce projet est d'éliminer la bureaucratie entravant les projets, d'adopter la transparence dans la gestion de la chose publique et de minutieusement définir les besoins du pays dans l'ensemble des secteurs".

Le Haut-commissariat à la numérisation, établissement public à caractère spécifique, placé sous la tutelle de la présidence de la République et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est chargé du suivi et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la numérisation.

Il a également pour missions de veiller à la concordance des plans des secteurs concernés dans le domaine de la numérisation avec la stratégie nationale de la numérisation, d'évaluer les réalisations de chaque secteur en proposant les correctifs nécessaires et de définir les projets prioritaires et les investissements stratégiques ainsi que les modalités de mobilisation du capital humain et des financements y afférents.

Le HCN est aussi appelé à proposer les ins-

truments juridiques et réglementaires et/ou toute solution technique pour assurer la performance et l'amélioration continue des axes de la transformation numérique ainsi qu'à proposer toute mesure susceptible de consolider la souveraineté numérique et le développement du produit national.

Dans ce cadre, le Haut-commissariat à la numérisation a lancé, la semaine dernière, les ateliers nationaux sur l'élaboration d'une stratégie nationale de transformation numérique, où les participants ont mis en avant les efforts des autorités pour asseoir une stratégie nationale dans ce domaine à même de réaliser la souveraineté numérique, qui est aujourd'hui un impératif.

A ce titre, le Conseil des ministres, réuni mardi, a approuvé le projet de création d'un Data Center par l'entreprise chinoise 'Hua-wei'.

Selon la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, la loi sur la numérisation, en cours d'élaboration par le HCN, viendra renforcer cette stratégie.

La responsable avait affirmé que son instance

s'attellait à l'élaboration du projet de loi sur la numérisation, soulignant que le texte sera prêt le premier trimestre de 2024.

"L'objectif de la numérisation est de mettre en place un nouveau modèle de gestion des administrations, des organismes et des établissements publics et économiques, en passant d'une gestion classique fondée sur le papier à une gouvernance numérique reposant avant tout sur la généralisation des technologies numériques modernes en vue de renforcer les principes de transparence, de consolider la relation entre l'administration et le citoyen et de faciliter les transactions et les démarches administratives, tout en assurant des services publics de qualité, sûrs et rapides à moindre coût", a souligné la Haut-commissaire à la numérisation.

Ces projets, qui créeront une synergie en termes de ressources humaines et matérielles, permettront de rationaliser les dépenses de l'Etat, de consolider les fondements de la gouvernance électronique et de consacrer le principe de la souveraineté numérique nationale, a-t-elle expliqué.

R E.

INSTITUT ALGÉRIEN DU PÉTROLE

Signature de conventions de partenariat avec 4 sociétés africaines d'hydrocarbures

L'Institut algérien du pétrole (IAP), relevant du groupe Sonatrach, a signé jeudi à Brazzaville, des conventions de partenariat dans le domaine de la formation avec quatre sociétés nationales africaines d'hydrocarbures, a indiqué le groupe public dans un communiqué.

Les conventions ont été signées en marge de la 5ème réunion des PDG des Sociétés nationales des hydrocarbures (SNH) des pays membres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), tenue avec la participation d'une délégation

de haut niveau de Sonatrach, conduite par le PDG du groupe, Rachid Hachichi. Elles portent sur le renforcement de la coopération dans le domaine de la formation entre l'IAP et la Société nationale des pétroles du Congo "SNPC", Sonahydroc de la République Démocratique du Congo (RDC), la Société nationale des hydrocarbures du Bénin, Ghana national petroleum corporation "GNPC".

Ces conventions spécialisées dans le domaine des hydrocarbures viennent compléter un processus de formalisation des

actions de formation initié par l'IAP avec d'autres sociétés pétrolières membres de l'APPO.

La 5ème édition de la réunion des PDG des SNH des pays membres de l'APPO a été l'occasion d'aborder des points relatifs aux domaines de coopération entre les sociétés des hydrocarbures africaines, portant sur les aspects liés au financement des projets pétroliers et gaziers, les infrastructures et les marchés régionaux, la gestion et le développement du contenu local, le renforcement du capital humain, les tech-

nologies et la Recherche et Développement (R&D), la protection de l'environnement et enfin les options de collaboration dans le domaine du développement des énergies renouvelables. Pour rappel, Sonatrach avait organisé la 4ème édition des PDG des SNH de l'APPO, en mars 2023 à Alger. Créée le 27 janvier 1987 à Lagos (Nigeria), l'APPO est un espace de rencontre, d'échanges, de coopération et de partage d'expérience et d'expertise entre ses pays membres.

R E.

TLEMCEM

Lancement du projet de protection et de valorisation de l'Alfa

L'Association "investissement intellectuel et apport humanitaire" de Tlemcen a lancé mardi soir le projet "ECO Projet STEP" pour protéger et valoriser l'Alfa dans la wilaya. La responsable de ce projet, Benguella Faiza, a indiqué dans son discours, à l'occasion, que le projet, mis en œuvre dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le Développement en Algérie, avec le financement du Fonds International pour l'Environnement, durera 18 mois, en trois étapes. La première phase consiste à mener des recherches et des expériences pour identifier les causes du déclin de cette plante, qui seront menées par des équipes de recherche composées de tous les acteurs participant au projet, notamment l'Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen, la DSA, la Chambre d'Agriculture, la conservation des Forêts, le Parc National, l'Institut National de Protection des végétaux, la Station Régionale de Recherche Environnementale de Tlemcen et l'Association pour la Préservation et la Promotion de l'Environnement de la wilaya de Tlemcen ASPEWIT. La deuxième phase verra de vastes opérations de sensibilisation en faveur des éleveurs et agriculteurs sur l'importance de plantation de pépinières d'alfa, leur préservation à travers les communes steppiques d'El Gor, El Aricha, Sebdou, Sidi Djilali, El Bouihi et Ain Talout, a-t-on ajouté. La troisième phase de ce projet prévoit la réalisation d'une pépinière de plantation d'alfa pour valoriser et préserver cette plante. Pour rappel, l'Association d'investissement intellectuel et apport humanitaire de Tlemcen a été fondée en 2016 et active à diffuser la conscience environnementale, l'éducation et la culture.

MOSTAGANEM

Un programme de développement d'une valeur de 1,3 milliard DA au profit des communes de la daïra de Mesra

Les communes de la daïra de Mesra (Mostaganem) ont bénéficié d'un programme de développement de l'ordre de 1,3 milliard de dinars, a-t-on appris vendredi auprès des services de la wilaya.

« **L**e wali Ahmed Boudouh a présidé, jeudi, une réunion du conseil exécutif de la wilaya consacré au suivi et à l'évaluation de l'état d'avancement du programme de développement dont ont bénéficié les quatre communes de la daïra de Mesra (Mesra, Mansourah, Ain Sidi Cherif et Bled Touahria), au titre de l'exercice financier en cours », a indiqué un communiqué de la cellule de communication. Ce programme de développement, d'une valeur financière de 1,3 milliard de dinars, comprend 176 opérations au titre de différents sources de financement et concerne plusieurs secteurs, a précisé la même source. Après avoir présenté les indicateurs généraux des différents opérations de développement, M. Boudouh a souligné la nécessité de mener à terme les projets inscrits et restants, tout en tenant en



compte les préoccupations exprimées par les citoyens et celles soulevées par la société civile locale.

Le même responsable a décidé d'accorder aux communes en question un quota supplémentaire de 40 aides financières pour l'habitat rurale et l'équipement de locaux commerciaux non exploi-

tés pour les convertir en annexes de l'algérienne des eaux et de la Sonelgaz. Concernant les zones rurales, le wali a décidé de lancer une opération pilote pour doter les villages éloignés de l'électricité produite par l'énergie solaire. Il a aussi ordonné l'établissement d'un programme d'urgence pour l'approvisionnement en eau pota-

ble avec l'acquisition de tracteurs équipés de citernes et de remorques au profit des quatre communes et de la daïra.

Au cours de cette réunion, la commune de Bled Touahria s'est vue attribuer un bus pour le transport scolaire, ainsi que l'inscription d'un projet pour la réalisation d'une salle de soin à côté de la salle actuelle, tout en procédant à l'extension de cet équipement pour la transformer en polyclinique, a ajouté le communiqué.

Le Conseil exécutif de la wilaya a décidé également d'étudier la possibilité de réserver un terrain destiné au marché hebdomadaire dans la région de « Yannaro » et l'attribution d'une aide financière d'un million de dinars pour l'entretien et la réparation de l'éclairage public au niveau des villages des différentes communes de la Daïra, a-t-on conclu de même source.

EL-MÉNIAÂ

Une récolte de plus 3,5 millions qx de maïs fourrager attendue

Une production de plus de 3,5 millions de quintaux (qx) de maïs jaune destinés au fourrage est attendue dans la wilaya d'El-Méniaâ, lors de l'actuelle campagne de moisson, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte prévisionnelle sera réalisée sur une surface globale de plus de 7.000 hectares (ha), répartie sur 67 exploitations agricoles à travers la wilaya, a précisé la même source. La campagne de moisson et collecte de la récolte, dont le coup d'envoi a été donné

par les autorités locales à partir d'une exploitation agricole qu'abrite une superficie de 130 consacrée à la culture de maïs ensilage sous-pivots sur une surface totale exploitée de 160 ha au périmètre agricole "El-Bakrat" (15 km au nord d'El-Méniaâ), est confiée à une entreprise spécialisée qui s'occupe aussi du suivi technique de cette opération en coordination avec la DSA, a-t-on indiqué.

Le chef de l'exécutif local, Benmalek Mokhtar, a, à cette occasion, affirmé que la wilaya d'El-Méniaâ est devenue leader

dans la production de maïs fourrager et contribue activement à la production nationale destinée à répondre aux besoins de la filière lait, dans le Nord du pays. "Les services de la wilaya s'attellent à lever les obstacles devant les investisseurs et les accompagner à réaliser leurs projets" a-t-il souligné.

De son côté, le directeur des services agricoles, Mosbah Youcef, a fait savoir que d'importants moyens logistiques, dont une vingtaine de moissonneuses, ont été mobilisés pour réussir la campagne.

ADRAR

Remise de plus de 500 décisions d'affectation de logements

Pas moins de 507 décisions d'affectation de logements de différentes formules ont été remises, jeudi à Adrar, à leurs bénéficiaires, a-t-on appris des services de la wilaya.

Ce quota est composé de 146 décisions d'attribution de logements de type public aidé (LPA), 211 décisions d'aides destinées à l'habitat rural et 150 autres pour l'auto-construction dans le cadre du programme des lotissements sociaux, a détaillé le directeur du secteur, Brahim Azouz, en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion au siège de la wilaya.

Approchés par l'APS, des bénéficiaires de logements se sont félicités de cette opération après des années d'attente, exprimant leur souhait que le reste des demandeurs de logements bénéficient



des différents programmes. Lors de cette cérémonie, l'antenne locale de l'opérateur public de télécommunications "Algérie Télécom" a bénéficié d'un titre de propriété foncière,

auprès de l'Agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la wilaya.

La délégation officielle, conduite par le wali, Larbi Bahloul a, par ailleurs, procédé au lancement

d'un projet de 60 logements de type location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement du logement ainsi que 206 logements promotionnels libres.

Pourquoi ne disposons-nous pas de cadastre ?

Partie 2

Nous ne disposons pas de cadastre parce que la construction par le haut de la société n'a pas « compris » la société, parce que le rapport de l'élite et de la société n'a pas été de « compréhension » mutuelle.

Ce problème de différenciation et d'articulation des formes de propriété explique pourquoi nous ne disposons pas de cadastre. L'absence de frontières nettes entre les différentes formes de propriété tient dans deux raisons. Premièrement, le refus d'effectuer un historique de la propriété, de faire sa généalogie afin de ne pas adosser la propriété aux collectivités locales. Deuxièmement, dans une politique de privatisation qui attend ses propriétaires. Au marché de la terre, il faut donner ses acheteurs. Pourquoi nous ne disposons pas de cadastre ? La réponse peut tenir dans une phrase : la volonté de construire la société, la propriété par le haut, avec une élite qui n'en a pas le pouvoir[2].

Pour assurer la stabilité sociale, nous avons besoin d'un autre rapport à la terre qui ne soit pas celle du capital financier. La terre n'est pas un facteur de production comme les autres, il n'est pas substituable, il ne peut pas être remplacé par un autre facteur de production, le travail et le capital, comme dans la fonction de production des économistes néoclassiques. La privatisation de la propriété publique ne peut pas livrer la terre au travail, mais au capital financier. Elle déracine la société de la terre, de la nature. De nous être émancipés de la propriété privée non exclusive, nous avons coupé nos liens avec la nature, nous n'en sommes plus responsables. Nous l'avons livrée à la production. Nous vivons désormais comme dans une société hors-sol. L'État postcolonial a jusqu'ici poursuivi le processus colonial de séparation de la société et de la terre qui le pousse actuellement à livrer la terre au capital financier.

La société algérienne a été expropriée de sa propriété par le colonialisme. Cette expropriation a transformé la société, de petits producteurs de subsistance en travailleurs déracinés, en khammès, salariés et marchands. À l'indépendance, l'adoption du socialisme comme doctrine par une société déstructurée a adopté la « forme supérieure de production », la grande exploitation avec les domaines autogérés. En simplifiant beaucoup, avec l'abandon de la doctrine socialiste, nous passons à la grande exploitation privée. Toujours le même modèle de la grande exploitation avec un changement dans la gestion, d'une gestion étatique à une gestion privée plus performante du point de vue financier.

Les deux gestions reposent sur le même rapport du travail à la terre, le rapport de deux facteurs de production. Ne compte que leur participation à la production marchande. Nous ne sommes plus dans un rapport de dépendance collective à la terre, non plus dans un rapport interne à la nature, mais dans un rapport externe de domination, d'artificialisation. Notre terre n'est plus notre terre nourricière, elle est un capital comme un autre auquel on n'attache plus qu'une valeur marchande.

Nous hésitons seulement à disjoindre propriété publique et propriété privée pour établir la suprématie de la propriété privée. Nous hésitons à livrer la terre au marché, nous imaginons la guerre civile à laquelle cela pourrait conduire. Sous la pression des besoins sociaux, nous laissons faire une appropriation privée informelle de la propriété collective nationale, l'État concède à des investisseurs l'exploitation de grandes surfaces.

La colonisation a rompu l'attachement du paysan, de la collectivité à sa terre. La so-



ciété postcoloniale a poursuivi son ouvrage, le mouvement d'abstraction de la terre et du travail est supposé facteur de progrès. Il fallait encourager la grande exploitation afin d'industrialiser l'agriculture. Il fallait introduire le traitement chimique et mécanique dans le travail de la terre. Il fallait aussi transformer la société, faire d'une société rurale une société industrielle, faire d'une société de fellahs, une société d'entreprises et de salariés. Mais on ne redistribuera pas la terre coloniale et on ne choisira pas d'industrialiser le travail du fellah, d'y introduire le traitement mécanique et chimique. On ne le laissera pas juge, on n'investira pas dans le savoir paysan ou fermier, le capital humain, on poursuivra l'ouvrage colonial en continuant de séparer le travail de son objet de travail. Et on n'investira pas dans l'expérimentation agronomique. Par qui, pourquoi demandera-t-on ? L'accumulation primitive du capital se poursuit et ne s'achève pas, comme dirait le professeur Abdellatif Benachou. Tout se passe comme si, seul importait la séparation du travailleur de son objet de travail. On n'observait pas alors que la rupture de l'unité du travail, par une telle séparation du travail humain et du travail naturel et la soumission du second au premier, n'allait pas aboutir à une intensification du travail, une accumulation du capital.

« Les faits sont têtus », le processus d'accumulation primitive ne veut pas s'achever, le capital n'arrive pas à s'accumuler, va-t-on persister sur cette voie ? Il est temps de basculer dans un autre régime d'accumulation. On ne peut pas continuer de faire comme avant. C'est l'intensification du travail de la nature que le travail humain doit viser et non la substitution du capital industriel au capital naturel. Et le produit d'une telle intensification ne peut être approprié de manière privative exclusive. Les bénéfices étant collectifs, les citoyens doivent être responsables de leur environnement, de l'usage qui est fait de leur terre. La terre ne les servira pas si elle n'est pas servie. La collectivité nationale, la collectivité locale et l'individu, chacun doit être responsable à son échelle. Avec la crise climatique, les épreuves, collectives, vont être et douloureuses, d'autant plus douloureuses que les responsabilités seront diluées.

Un autre régime d'accumulation signifie une autre dynamique d'accumulation, une dynamique soumise à la croissance du capital de la société dans son ensemble et non du seul capital financier. La sécurité alimentaire exige un autre rapport entre les formes de capitaux que celui dominé par le capital financier qui tend à substituer toujours davantage de capital au travail, elle demande une intensification du travail de la nature par le travail et moins par le capital. Le capital financier doit être au service du développement du capital de la société, autrement dit, des rapports entre le capital naturel, le capital humain et le capital social. Le capital de la société est un tout, il mêle ses différentes formes, l'un ne se développe pas sans l'autre. Le capital financier est la forme nomade du capital, il s'attache à convertir et faire circuler les autres formes de capital. Le capital naturel et le capital social sont les formes sédentaires. Dans les sociétés postcoloniales qui ne disposent pas de centres d'accumulation, le capital financier détruit le capital naturel et le capital social et investit peu dans le capital humain. On peut comprendre aujourd'hui que l'attachement à la terre ne doit pas être vu du seul point de vue de l'économie marchande. On ne peut plus croire qu'il sera possible de substituer continuellement du capital au travail vivant de l'homme et de la nature, que l'on pourra multiplier indéfiniment les machines, substituer continuellement des produits industriels aux produits naturels. Au contraire, avec la crise climatique, il va falloir inverser le processus de substitution des « facteurs de production ». Il va falloir utiliser plus de terres et plus de travail humain. Au lieu de s'extraire de la nature, de se détacher de la terre, il faudra apprendre à être en meilleure prise avec ses éléments.

La confiance dans la communauté, 'inek hiya mizànek

La confiance dans le droit passe par la confiance dans la communauté. Croire que les individus respecteront les règles que la communauté s'est données. Comment faire confiance à des inconnus, à des agents dont on ne connaît pas le fonctionnement. Il faut admettre que dans notre société on conti-

nue de n'accorder sa confiance qu'à ce que l'on voit. On n'accordera la confiance qu'à une personne dont on connaît le fonctionnement. On ne croira pas à un fonctionnement général supposé des individus, mais à un fonctionnement général qui tend à s'imposer et que l'on aura vérifié. On n'obéira pas à des règles de conduite auxquelles dérogent beaucoup d'acteurs, on obéira à celles auxquelles ils obéissent. Nous ne respecterons des règles que parce que nous savons qu'elles seront respectées, que nous n'en serons pas les victimes, qu'elles ne profiteront pas aux « passagers clandestins » et que les contrevenants subiront la sanction collective.

Comment une communauté d'individus qui ne se connaissent pas pourraient-ils se faire confiance, à quelles règles pourraient-ils se fier pour coopérer et régler leur conduite ? Comment cela peut-il être possible ? Il est erroné de supposer que les citoyens obéiront de plein gré aux règles légales d'une communauté composée d'individus dont la conduite est soumise à la règle 'inek hiya mizànek. Ils obéiront malgré eux quand ils le devront. Disons-le crument, les règles d'une communauté nationale ne peuvent pas s'imposer aux individus autrement que par la contrainte lorsque les règles de cette communauté contreviennent aux habitudes des individus. Cette dichotomie entre les habitudes des individus et les règles de la communauté nationale qui fait que ces dernières ne procèdent pas des habitudes des individus et de leur transformation progressive est à l'origine de l'autoritarisme des élites. Les individus et les collectifs doivent participer, s'impliquer dans la transformation de leurs habitudes. Ils doivent intérioriser les contraintes d'un fonctionnement collectif. Autrement la société fonctionnera sur deux plans, celui qu'impose la communauté et celui que suivent les individus. On ira de l'un à l'autre selon l'intérêt en jeu.

A suivre

(*)Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

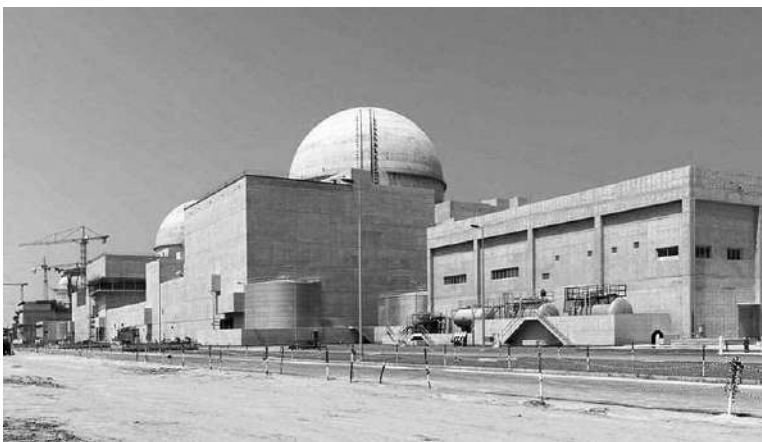
EN RAISON DE LA GUERRE À GAZA
La Jordanie annule la signature d'un accord énergétique avec l'occupant sioniste

La Jordanie a annoncé qu'elle ne signerait pas d'accord d'échange d'énergie contre de l'eau avec Tel-Aviv en raison de la guerre dans la bande de Gaza, accord qui devait être signé en octobre dernier. Le ministre jordanien des Affaires étrangères, Ayman Safadi, a déclaré dans une interview à Al Jazeera : « Nous ne pourrions pas poursuivre l'accord énergie contre eau, car il n'est pas possible pour un ministre jordanien de s'asseoir à côté d'un ministre israélien pour signer un accord alors qu'ils tuent nos frères à Gaza. » Concernant les demandes populaires et parlementaires d'annuler l'accord de paix jordano-israélien, Al-Safadi a déclaré que la Jordanie n'hésiterait pas à prendre tout ce qui pourrait aider le peuple palestinien. Le ministre jordanien a ajouté qu'Israël avait tué l'environnement au nom de la paix et poussait toute la région vers une guerre à grande échelle, soulignant qu'elle entraînait la région vers l'enfer. Les déclarations d'Al-Safadi font suite à des demandes croissantes en Jordanie pour que le gouvernement s'abstienne de signer l'accord d'échange d'énergie, connu à Amman sous le nom d'accord « eau contre électricité », avec la poursuite des scènes d'agression criminelles sionistes sur la bande de Gaza, qui ont provoqué des milliers de martyrs et de blessés, et des conditions humanitaires extrêmement difficiles. En 2021, la Jordanie, les Émirats et l'occupant sioniste ont signé une déclaration d'intention « d'entamer un processus de négociation, pour discuter de la faisabilité d'un projet commun d'échange d'énergie contre de l'eau ». Le projet – appelé Prosperity Project – vise à exporter 600 mégawatts d'énergie solaire vers l'occupant sioniste en échange de 200 millions de mètres cubes d'eau dessalée vers la Jordanie. Le ministre jordanien de l'Eau et de l'Irrigation, Mohamed Al-Nadjar, espérait que l'accord énergie contre eau avec Tel Aviv verrait le jour en 2030, pour fournir à la Jordanie 200 millions de mètres cubes d'eau dessalée en échange de l'exportation d'environ 600 mégawatts par an d'électricité produite à partir de l'énergie solaire.

POUR EXPLOITER LA QUATRIÈME TRANCHE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE BARAKA **Les Émirats délivrent une licence pour la société Nawah Energy**

L'Autorité fédérale de régulation nucléaire des Émirats a annoncé vendredi la délivrance d'une licence pour l'exploitation de la quatrième unité de la centrale nucléaire de Baraka à Nawah Energy Company, qui est à son tour responsable de l'exploitation de la centrale située dans la région d'Al Dhafra dans l'Émirat d'Abu Dhabi.

L'Autorité a déclaré dans un communiqué de presse que, conformément à la licence, Nawah Energy Company est autorisée à exploiter l'unité 4 de la centrale nucléaire de Baraka pour les soixante prochaines années. L'autorité avait reçu une demande de licence de la société Nawah pour exploiter les troisième et quatrième unités en 2017. Elle a déclaré avoir mené un examen systématique qui comprenait et appliquait des mesures de contrôle strictes et des inspections minutieuses de la centrale en ce qui concerne la sécurité nucléaire et la sécurité et la non-prolifération nucléaire, selon l'Agence de presse du monde arabe. Selon le communiqué, le processus d'évaluation comprenait un examen de la conception de la centrale nucléaire, une analyse géographique et démographique de son emplacement, un examen de la conception du réacteur nucléaire,



des systèmes de refroidissement et de sécurité, des mesures de sécurité, des procédures de préparation aux situations d'urgence, de la gestion des déchets radioactifs, et d'autres aspects techniques. L'ambassadeur Hamad Al Kaabi, représentant permanent des Émirats arabes unis auprès de l'Agence

internationale de l'énergie atomique et vice-président du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de réglementation nucléaire, a déclaré : « Aujourd'hui représente un moment historique pour les Émirats arabes unis, car ils ont atteint sa vision qui a commencé il y a 15 ans en développant le premier

programme d'énergie nucléaire pacifique dans la région. Al-Kaabi a ajouté que le chargement du combustible dans le quatrième réacteur pour une opération d'essai commencerait avant la fin de cette année ou le début de l'année prochaine en vue de l'exploitation commerciale. Le programme d'énergie nucléaire pacifique des Émirats arabes unis jouera un rôle majeur en fournissant 25 % de l'énergie propre par conséquent, soutenir les efforts des Émirats arabes unis pour atteindre leurs objectifs en matière de neutralité climatique d'ici 2050. En février 2020, mars 2021 et juin 2022, l'Autorité avait délivré des licences d'exploitation respectivement pour les première, deuxième et troisième tranches de la centrale nucléaire de Baraka.

TUNISIE

Le taux de chômage frôle les 16%

Le taux de chômage en Tunisie a connu une légère hausse au cours du troisième trimestre de 2023 pour atteindre 15,8% contre 15,6% au cours du deuxième trimestre de la même année, selon l'Institut national de la statistique (INS). Selon l'INS, cette hausse est due à la baisse du nombre des personnes actives en Tunisie qui a atteint 4.032.000 personnes au cours du troisième trimestre de l'année 2023 contre

4.096.000 personnes au cours du trimestre précédent.

Le taux de chômage a connu une augmentation que ce soit pour les hommes ou les femmes pour atteindre un taux de 13,4% pour les hommes (contre 13,2% au cours du deuxième trimestre de 2023) et 21,7% pour les femmes (21,1% au deuxième trimestre). L'INS a fait ressortir une importante augmentation du taux de chômage chez les jeunes de la

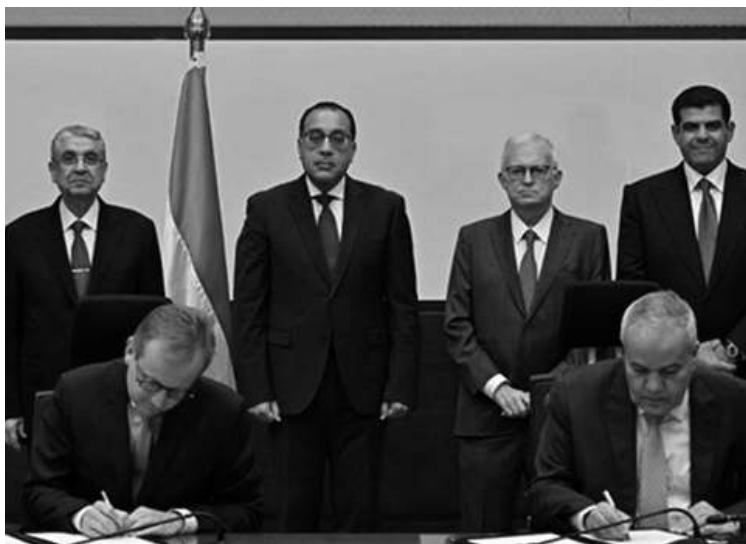
tranche d'âge entre 15 et 24 ans pour atteindre 39,1%, contre 38,1% au cours du deuxième trimestre de 2023.

Le taux de chômage pour les diplômés du supérieur reste élevé et s'établit à 24,6% (contre 23,7% au cours du précédent trimestre). Ce taux est de 32,9% chez les femmes et 14,4% chez les hommes.

ENERGIE RENOUVELABLE

L'Égypte signe un protocole d'accord pour l'exportation de 2 GW vers l'Europe

Le gouvernement égyptien a annoncé que l'Egyptian Electricity Transmission Company (EETC) avait signé un protocole d'accord (MoU) avec la société belge Jan De Nul Group pour étudier la faisabilité de l'exportation d'énergie renouvelable vers l'Europe. Le protocole d'accord vise à mener une étude conjointe pour la mise en œuvre d'un projet d'interconnexion sous-marine de 2 gigawatts (GW) pour exporter de l'énergie renouvelable de l'Égypte vers l'Europe via la mer Méditerranée. Le ministre de l'électricité et des énergies renouvelables, Mohamed Chaker, a déclaré que l'accord s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat énergétique entre l'Égypte et le continent européen. Il a affirmé que l'Égypte cherche à devenir une plaque tournante régionale pour le commerce de l'énergie. La décision égyptienne coïncide avec la tentative de l'Union européenne d'accélérer ses efforts



pour approfondir ses relations avec l'Égypte et aider le pays à faire face aux répercussions croissantes de la guerre israélienne contre Gaza. Bloomberg a rapporté que la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, envisageait de se rendre prochainement au Caire pour soutenir le

développement économique de l'Égypte et atténuer l'impact de la crise actuelle. L'UE envisageait déjà un partenariat, mais souhaite désormais accélérer ses efforts compte tenu de l'importance stratégique du Caire et des inquiétudes concernant l'augmentation des flux de réfugiés, notamment en prove-

nance de pays africains comme le Soudan. Des sources ont indiqué que le plan comprendra une demi-douzaine de priorités allant de l'économie et des investissements à la migration et à la sécurité. Sur le plan économique, le bloc européen souhaite explorer les options avec les États membres pour aider l'Égypte à faire face à son lourd fardeau de la dette. En outre, l'UE proposera un plan d'investissement visant à mobiliser 9,8 milliards de dollars dans les domaines du numérique, de l'énergie, de l'agriculture et des transports, avec un forum d'investissement prévu au printemps prochain. Le plan vise également à réduire l'immigration clandestine vers l'Europe en aidant l'Égypte à gérer ses frontières, ses mesures anti-contrebande et ses retours volontaires.

ETHIOPIE

Contraint par "la réglementation", EthioLease ferme

La seule entreprise étrangère autorisée à offrir des services financiers en Ethiopie, EthioLease, va fermer après quatre ans d'existence, en raison d'un changement de réglementation rendant ses activités non viables, a annoncé sa maison-mère.

Basée à New York, AfricanAsset Finance Company (AAFC), société de leasing à destination des marchés émergents, indique dans un communiqué reçu jeudi par l'AFP avoir "donné instruction à sa filiale de commencer le processus de liquidation". "Un changement de cadre réglementaire (en Ethiopie) a structurellement compromis la viabilité d'EthioLease" et "gravement entravé sa capacité à lever des fonds", explique AAFC, regrettant que des discussions avec le gouvernement éthiopien n'aient pas abouti. EthioLease se décrit comme la première compagnie étrangère - et la seule jusqu'ici - à avoir obtenu, lors de l'ouverture du secteur en 2019, une licence de services financiers de la Banque nationale éthiopienne (NBE). En arrivant au pouvoir l'année précédente, l'actuel Premier ministre Abiy Ahmed avait promis de moderniser la très encadrée et fermée économie éthiopienne, mais ses ambitions sont restées largement embryonnaires sur fonds de dégradation économique. Selon AAFC, EthioLease, présidé par Girma Wake, ex-patron emblématique du fleuron national Ethiopian Airlines, a rencontré des obstacles croissants, dont "le point culminant" fut une réforme du cadre réglementaire en juin 2021. La NBE a alors imposé que toutes les conventions de crédits-bails prévoient désormais des échéances fixes libellées en monnaie locale, le birr, et non plus libellées en dollars et payables



en birr sur la base du taux de change à la date de la convention. "Ce changement combiné à une autre directive interdisant aux entreprises étrangères d'emprunter du birr empêche une entreprise étrangère de leasing d'opérer" en Ethiopie, "faute de pouvoir s'ajuster aux fluctuations, au risque de ne pouvoir rembourser ses propres emprunts". Monnaie non convertible, dont le taux de change est encadré par la NBE, le birr a perdu la moitié de sa valeur officielle depuis 2019. Un dollar valait alors 28 birr contre 56 birr en novembre au taux officiel et 110 birr sur le marché parallèle, très utilisé sur fond de pénurie de devises en Ethiopie.

Selon AAFC, EthioLease a accordé en 2020 plus de 25 millions de dollars en crédits-bails pour des équipements médicaux, des générateurs, des machines de travaux publics et agricoles. Mais son capital a désormais atteint 25% du capital d'origine, seuil légal sous lequel la législation éthiopienne impose recapitalisation ou liquidation, déplore AAFC. "Nous espérons grandement que le gouvernement éthiopien réussisse l'ouverture du secteur des services financiers", indique Frans Van Shaik, patron de AAFC, "la fermeture d'EthioLease est plus que déplorable et nous regrettons la position du gouvernement éthiopien à ce sujet".

GHANA

L'industrie du cinéma Africain se sent pousser des ailes

L'agence publique ghanéenne du cinéma a réuni cette semaine à Accra, des réalisateurs et des distributeurs pour discuter de l'avenir du cinéma africain, dont le nigérian FilmOne Group et le ghanéen SilverbirdCinema, à l'occasion de l'AfricaCinemaSummit, les rencontres du cinéma africain. Dans un appel retentissant à exploiter la richesse du patrimoine culturel de l'Afrique, les cinéastes du continent vont mettre en commun leurs ressources et collaborer efficacement pour stimuler la croissance

de ce secteur. Directrice de la National Film Authority, l'agence publique ghanéenne du cinéma, Juliet YaaAsantewaAsante, explique le potentiel du cinéma Africain : "Il y a des histoires à raconter partout, nous avons tellement de récits à portée de main que nous n'avons pas encore exploités". Toutefois, l'industrie cinématographique africaine peine à donner une image fidèle de ses cultures, souvent reléguées au rang de simples toiles de fond pour les récits occidentaux. Un défi qui souligne

la nécessité d'un changement. Le continent africain, dont la population est la plus jeune au monde selon les Nations unies, ne compte que 1.700 salles de cinéma, contre 44.000 aux Etats-Unis et 75.500 en Chine. Certains films africains sur les plateformes de streaming ont eu un franc succès, comme le thriller nigérian "The Black Book" sorti sur Netflix cette année, et qui a été vu par plus de Coréens que de Nigériens, selon son réalisateur EditiEfiong. Le Ghana a lancé une campagne

"Tournez au Ghana" ("Shoot in Ghana") pour attirer les tournages internationaux. Selon l'Unesco, la moitié des pays d'Afrique ont établi des politiques publiques en faveur du secteur audiovisuel et seuls 44% d'entre eux ont une agence publique dédiée au secteur. Le manque de financements et d'investissements dans le cinéma est structurel en Afrique, peu de pays y voit une industrie pourvoyeuse d'emplois.

ANGOLA

Le gouvernement lance un appel d'offres pour l'exploitation du nouvel aéroport international de Luanda

L'aéroport, dont le coût global est estimé à plus de 3 milliards de dollars, s'étale sur une superficie de 1 324 hectares, et dispose d'une capacité de 15 millions de passagers et 130 000 tonnes de fret par an. Le gouvernement angolais a lancé, ce vendredi 17 novembre, un appel d'offres pour l'exploitation d'un aéroport international nouvellement construit à Luanda pour une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans. « Nous recherchons un acteur capable d'ouvrir de nouvelles routes, de nouvelles destinations et de faire venir de nouveaux transporteurs à Luanda et en Angola », a déclaré le ministre des Transports, Ricardo Viegas d'Abreu, cité par Bloomberg. « L'objectif est de faire de Luanda une plaque tournante très importante en termes de transit de passagers », a-t-il ajouté, indiquant que la concession de l'aéroport aura une durée de 25 ans avec une possibilité de prolongation de 15 ans supplémentaires. Baptisé Aéroport international du Dr Antonio Agostinho Neto, en l'honneur du premier président de la République populaire d'Angola, l'aéroport a été officiellement inauguré le 10 novembre, six ans après la date initialement prévue pour son achèvement. Construit par la Chine pour un investissement global estimé à plus de 3 milliards de dollars, il s'étale sur une superficie totale de 1 324 hectares, et dispose d'une capacité de 15 millions de passagers et 130 000 tonnes de fret par an. Le ministre angolais des Transports a précisé d'autre part que Luanda a déjà reçu plusieurs lettres d'intérêt de plusieurs opérateurs aéroportuaires originaires d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie. « Nous avons eu des contacts directs avec certains d'entre eux et je pense que nous sommes sur la bonne voie », a-t-il dit, tout en soulignant que seules les entreprises ayant une expérience d'exploitation des aéroports d'une capacité minimale de 10 millions de passagers par an peuvent se porter candidates.

COOPÉRATION DANS LE SECTEUR RIZICOLE

La Côte d'Ivoire et la Corée du Sud signent un protocole pour 10 millions de \$

La Côte d'Ivoire est le second importateur de riz en Afrique derrière le Nigeria. Le pays cherche à réduire la facture de ses achats sur un marché international de la céréale dont l'évolution dépend de la politique commerciale des principaux exportateurs. En Côte d'Ivoire, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani et son homologue sud-coréen Chung Hwang-Keun, ont signé le 18 octobre à Abidjan, un protocole d'accord pour une coopération dans le secteur rizicole. Ce nouveau partenariat s'inscrit dans le cadre du projet « K-Ricebelt » annoncé par Séoul en juillet dernier. Ledit projet vise notamment à dé-

velopper la production de semences améliorées de riz dans 8 pays d'Afrique subsaharienne en dehors de la Côte d'Ivoire. Selon les informations relayées par l'Agence ivoirienne de presse (AIP) la mise en œuvre de la composante ivoirienne du K-Ricebelt devrait mobiliser une enveloppe de 6,4 milliards de francs CFA (10,3 millions \$). « Ce projet permettra la création de complexes de production de semences de riz en Côte d'Ivoire, l'amélioration de la productivité des semences de riz et des systèmes de distribution ainsi que la promotion de technologies de production semencière à travers la formation de professionnels rizicoles », souligne Kobenan

Kouassi Adjoumani. Il sera mis en œuvre dans une phase pilote dans le district de Yamoussoukro pendant une période de 5 ans, avant son extension aux autres zones de production rizicole sur toute l'étendue du territoire. L'objectif affiché par les autorités est de fournir chaque année un stock de 5 500 tonnes de semences de riz à haut rendement au terme du projet. Pour rappel, la Côte d'Ivoire dépend à hauteur de 56 % des importations pour ses besoins de consommation de riz blanchi qui tournent autour de 2,6 millions de tonnes par an, d'après les données de l'USDA.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine en très légère hausse
une troisième semaine positive

La Bourse de New York a fini en hausse vendredi, alors que les investisseurs digéraient les récents gains et que les remarques des responsables de la Réserve fédérale (Fed) ont assombri les perspectives quant à la date à laquelle la banque centrale américaine pourrait commencer à réduire les taux d'intérêt.

L'indice Dow Jones a gagné +0,01%, ou 1,81 points, à 34.947,28 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a pris 5,78 points, soit +0,13% à 4.514,02 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 11,81 points (+0,08%) à 14.125,481. Le vice-président de la Fed, Michael Barr, a déclaré penser que le pic de la hausse des taux d'intérêt était proche, mais la cheffe de la Fed de San Fran-

cisco, Mary Daly, et celle de la Fed de Boston, Susan Collins, ont souligné qu'il fallait encore faire des efforts pour maîtriser l'inflation. Le S&P 500 .SPX, le Nasdaq .IXIC et le Dow .DJI ont enregistré leur troisième semaine consécutive de gains. Pour le S&P et le Dow Jones, c'est la troisième plus longue série de gains hebdomadaires depuis juillet. Pour le Nasdaq, il s'agit de la plus longue progression hebdomadaire depuis le mois de juin.

"Le catalyseur le plus important pour les actions aujourd'hui est le fait que les rendements des bons du Trésor ont atteint leur plus bas niveau en deux mois", a déclaré Robert Phipps, directeur chez Per Stirling à Austin (Texas). "Nous avons parcouru du chemin. Nous avons besoin de digérer certains de ces mouvements et cherche quel sera le prochain catalyseur. Les bénéfices sont derrière nous. La Fed est dans l'attente et le restera en décembre. Le marché boursier est dans l'at-

tente de directions", a déclaré Jack McIntyre, gestionnaire de portefeuille chez Brandywine Global à Philadelphie. Aux valeurs, les géants de l'internet Alphabet et Microsoft ont vu leurs actions chuter. Amazon.com a gagné du terrain. Le site de commerce en ligne a annoncé supprimer plusieurs centaines d'emplois dans sa division Alexa, qui gère son outil d'assistant vocal, citant l'évolution de ses priorités commerciales et l'attention portée sur l'intelligence artificielle (IA) générative.

FRANCE

La Bourse de Paris toujours gonflée
d'optimisme sur l'inflation

La Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,91% vendredi, à l'image de sa semaine marquée par une nette progression, les investisseurs se laissant porter par la bonne surprise de l'inflation américaine qui ralentit. L'indice vedette CAC 40 a gagné 65,51 points, à 7.233,91 points. Sur la semaine, il gagne 2,68%. «Le point de départ» de cette progression «est l'indice des prix à la consommation aux États-Unis», ressorti mardi en nette baisse par rapport à septembre, et un peu plus bas que prévu par les économistes, a rappelé Nathalie Benatia, macro-économiste de BNP Paribas AM. Cette tendance permet aux investisseurs d'imaginer que la banque centrale américaine (Fed) ainsi que d'autres banques centrales occidentales puissent baisser leur taux d'intérêt directeur, le principal outil pour lutter contre l'inflation. La dégradation des indicateurs économiques les confirme dans l'idée que les banquiers centraux ne pourront plus ignorer l'impact des taux élevés sur l'activité, ce qui explique que ces nouvelles sont «pour le moment» bien accueillies aussi par les marchés, explique l'économiste. Toutefois, «il faut faire attention si on part sur quelque chose de plus préoccupant», si l'atterrissage en douceur de l'économie, rêvée par les marchés se transforme en une crise plus profonde, prévient Nathalie Benatia.

Quand auront lieu les baisses de taux ? Publiées vendredi, les ventes au détail au Royaume-Uni, tombées à leur plus bas ni-

veau en volume depuis les confinements de 2021, et la seconde estimation de l'inflation en zone euro à 2,9% sur un an en octobre, en forte baisse par rapport à septembre, conformément à l'estimation initiale, ont renforcé ce sentiment. Toutefois, Nathalie Benatia souligne aussi que la hausse des marchés se fait selon l'idée que les baisses des taux directeurs auront lieu dans les premiers mois de 2024, un calendrier qu'elle trouve, comme d'autres analystes, trop anticipé. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt de l'emprunt de l'État français à 10 ans a légèrement progressé à 3,16%. Il était à 3,30% vendredi 10 novembre, après avoir frôlé les 3,60% au cours du mois d'octobre. La baisse des taux fait des heureux. Les entreprises ayant le plus progressé sur la semaine sur le CAC 40 font partie de celles qui bénéficient le plus de taux d'intérêt bas. La foncière Unibail-Rodmanco Westfield a pris 8,27% sur la semaine, à 54,72 euros. Le secteur technologique en a aussi profité, avec STMicroelectronics qui a progressé de 8,57% sur la semaine, à 41,93 euros, Teleperformance qui a grimpé de 7,69% à 135,10 euros et Worldline de 7,76% à 13,75 euros. Eiffage, un contrat à 4 milliards d'euros. Le géant de la construction réalisera les travaux de génie civil des réacteurs nucléaires EPR2 prévus à Penly (Seine-Maritime) pour un montant supérieur à 4 milliards d'euros. Son titre a gagné 3,92% à 90,74 euros.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 16 Novembre 2023 Valeur : 20 Novembre 2023				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	134.2665	134.2815
1	EUR	EURO	145.4643	145.5074
1	GBP	POUND STERLING	166.1714	166.2723
100	JPY	JAPANESE YEN	88.6716	88.6873
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5029	18.5101
1	CHF	SWISS FRANC	151.0479	151.1328
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	97.9547	97.9942
1	DKK	DANISH KRONE	19.5163	19.5205
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.7204	12.7247
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.3941	12.3994
1	AED	UAE DIRHAM	36.5550	36.5611
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.7996	35.8084
1	KWD	KUWAITI DINAR	434.8008	435.4134
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.7515	43.1811
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.2338	13.2353
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.4821	27.6231
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.5352	3.5356
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.0977	178.0977

SOULAGÉE SUR LA TRAJECTOIRE DES TAUX US

L'Europe termine en hausse

Les Bourses européennes ont terminé en hausse vendredi, après une salve d'indicateurs pointant vers un ralentissement de l'activité américaine et une baisse des pressions inflationnistes dans le monde. À Paris, le CAC 40 a pris 0,91% à 7.233,91 points, tandis que le Dax allemand s'octroyait 0,84% et le Footsie britannique 1,26%. L'indice EuroStoxx 50 a terminé la séance en hausse de 0,89%, le FTSEurofirst 300 de 0,96% et le Stoxx 600 de 1,01%. Les marchés ont été soulagés par la salve d'indicateurs publiés cette semaine montrant que, des deux côtés de l'Atlantique, l'activité et l'inflation ralentissent - au risque toutefois d'une contraction de l'économie. L'indicateur d'inflation CPI aux Etats-Unis publié mardi s'est affiché moins fort qu'anticipé par le consensus, en croissance de 3,2% sur un an contre 3,3% attendu. Par ailleurs, les ventes au détail, la production industrielle et les importations sont en repli, une indication que l'économie américaine commence à ralentir, après avoir été

soutenue par la résistance du consommateur. Dernière pièce du puzzle, les tensions sur le marché du travail semblent se dissiper: les inscriptions au chômage ont surpris à la hausse et les indicateurs "Empire State" et "Philly Fed" montrent un affaiblissement des perspectives d'emploi à moyen terme. Tous ces facteurs font espérer aux investisseurs que la banque centrale américaine est parvenue à son pic de taux d'intérêt et qu'elle sera forcée de les assouplir avant que l'économie ne s'enfonce trop profondément en récession. Plusieurs responsables de politique monétaire aux Etats-Unis, dont le président de la Réserve fédérale de Chicago, Austan Goolsbee, ont toutefois prévenu vendredi que la lutte contre l'inflation n'était pas encore terminée. Au Royaume-Uni, les salaires ont ralenti plus que prévu en octobre, selon les données publiées mardi, tandis que l'inflation s'est également affichée en repli. La si-

tuation en zone euro est plus compliquée, même si l'inflation a été confirmée à 2,9% sur un an en octobre vendredi. La Commission européenne a abaissé mercredi ses perspectives pour la croissance du bloc en 2023 mais estime qu'elle rebondira en 2024. Eiffage a avancé de 3,92%, après avoir annoncé jeudi la signature d'un contrat supérieur à 4 milliards d'euros avec EDF pour réaliser les travaux de génie civil des deux premiers réacteurs de type EPR2 à Penly. Volvo Cars a reculé de 11,14% à un plus bas historique, après la décision de sa maison mère, Geely, de céder des actions du constructeur automobile avec une forte décote. Embracer a bondit de 9,51%, en tête du Stoxx 600, après ses résultats du deuxième trimestre.

AFIN DE SOUTENIR L'EMPLOI ET RÉDUIRE LE CHÔMAGE

La Grande-Bretagne dépense 3,1 milliards de dollars

Le chancelier de l'Echiquier britannique Jeremy Hunt prévoit de consacrer 2,5 milliards de livres sterling supplémentaires (3,1 milliards de dollars) au soutien à l'emploi des personnes souffrant de maladie de longue durée et de chômage, dans le cadre d'une campagne plus large visant à réduire la facture des services sociaux et à stimuler la main-d'œuvre.

Le Trésor a fait savoir que la déclaration d'automne, qui sera annoncée mercredi prochain, comprendra un plan de « retour au travail » visant à aider les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et physique à trouver et à conserver un emploi. Le ministère a déclaré qu'une "combinaison de la carotte et du bâton" aiderait les entreprises et les particuliers tout en stimulant l'économie, et a décrit ces changements comme la plus grande refonte du système de protection sociale depuis l'adoption du crédit universel en 2010, des prestations sociales et du système d'aide gouvernemen-

mentaire britannique, utilisé pour apporter de l'aide à ceux qui le méritent. Un rapport publié par le journal britannique « Financial Times » indique que le ministre Hunt s'est donné pour priorité de réduire le coût croissant des prestations d'invalidité et de s'attaquer à l'augmentation du nombre de chômeurs due à l'épidémie du Corona qui a entraîné un nombre important de chômeurs, sans emploi dépendants des aides gouvernementales. L'ensemble comprendra l'expansion du service de thérapie par la parole du NHS pour les patients anxieux et dépressifs ; Aide à l'emploi pour 100 000 personnes supplé-

mentaires souffrant de maladies mentales graves ; et intensifier le programme global de soutien pour aider ceux qui ont le plus de difficultés à accéder au marché du travail. Le gouvernement britannique a annoncé qu'il prolongerait également le programme Restart - introduit en 2020 pour aider les chômeurs de longue durée - tout en durcissant les sanctions pour ceux qui n'ont pas cherché de travail ou ont refusé d'accepter un emploi après 18 mois de soutien. « Quiconque choisit de compter les contribuables perdra ses avantages sociaux », a déclaré Hunt. "Si vous êtes en forme et vous refusez de travailler, nous vous supprimerons vos allocations", a déclaré Mel Stride, secrétaire d'État chargé du Travail et des Retraites. Il convient de noter que les dépenses consacrées aux prestations d'invalidité ont fortement augmenté, passant de 15,9 milliards de livres sterling en 2013 et 2014 à 25,9 milliards de livres sterling cette année, avec plus de 2,3 millions de personnes bénéficiant d'une aide. En septembre dernier, les ministres se sont consultés sur les projets de renforcement du système de prestations, car l'adoption d'un travail flexible dans la phase post-Covid permettrait à de nombreuses personnes malades et handicapées de travailler à domicile.

Washington et Pékin s'engagent à tenir des consultations commerciales en 2024

Les États-Unis et la Chine s'engagent à mener de nouvelles discussions commerciales l'année prochaine, a déclaré vendredi le ministère américain du Commerce, malgré les tensions entre L'annonce intervient après la réunion mercredi entre le président Joe Biden et son homologue chinois Xi Jinping, en marge d'un sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (Apec) à San Francisco. La secrétaire américaine au Commerce Gina Raimondo a eu en parallèle des discussions avec son homologue Wang Wentao, jeudi. « Lors de la réunion, les deux responsables ont dressé l'état d'avancement du groupe de travail sur les questions commerciales et convenu de se revoir en tête-à-tête début 2024 », a indiqué le département du Commerce dans un communiqué. Les deux parties auront également des discussions techniques en janvier sur la protection des secrets commerciaux. Les deux plus grandes économies au monde se livrent une rivalité féroce sur le plan commercial et géopolitique.

«MELONI, LE PEUPLE A FAIM»

Grève en Italie pour protester contre le budget

Des milliers d'employés du secteur public et des transports participaient vendredi dernier en Italie à un mouvement de grève, protestant, à l'appel des syndicats, contre le budget 2024 préparé par le gouvernement ultraconservateur de Giorgia Meloni. Mme Meloni et son gouvernement sont accusés par les grévistes d'utiliser les maigres ressources disponibles dans le budget 2024 pour aller à la chasse aux votes, en vue des élections européennes de l'année prochaine, le tout au détriment des travailleurs et des retraités. "Meloni, le peuple a faim", affirme une bannière tenue par des manifestants rassemblés sur la Piazza del Popolo, dans le centre de Rome, tandis que des milliers de personnes marchaient dans les rues de Gênes et de Milan.



Deux des trois principales confédérations syndicales italiennes, la CGIL et l'UIL, sont à l'origine de cette grève, accusant le gouvernement d'enlever des ressources à des secteurs clés comme la santé, l'éducation ou l'industrie. Les enseignants, les employés dans le secteur de la santé, les chauffeurs de taxi et les employés de la Poste italienne ont été appelés à faire grève pendant huit

heures dans tout le pays. Certains autres secteurs dans le privé, comme les métallurgistes ou les commerçants, ont été invités à faire grève dans le centre du pays. Le vice-premier ministre Matteo Salvini, également ministre des Transports, a imposé des restrictions à la grève pour réduire les problèmes de transport, provoquant l'indignation des dirigeants syndicaux.

Dans ce qu'il a décrit comme un compromis basé sur le "bon sens", il a réduit de moitié la durée de la grève dans les transports, de huit heures à quatre heures, tandis que le transport aérien a été exclu. Le secrétaire général de la CGIL, Maurizio Landini, a accusé M. Salvini de mener une "attaque contre le droit de grève". Les syndicats avaient demandé que leur débrayage soit considéré comme une grève générale, d'une durée de 24 heures. La Commission de garantie sur les grèves, qui arbitre dans ce domaine en Italie, a cependant estimé qu'il ne répondait pas aux critères, car plusieurs secteurs ont été exclus de l'appel. Le mouvement de protestation est étalé sur cinq jours et varie en fonction des régions.

PORTUGAL

Les banques profitent du boom immobilier de Lisbonne

La note des obligations d'État du Portugal a été relevée de deux niveaux par Moody's Investors Service, qui a évoqué les perspectives de croissance « so-

lides » de l'économie à moyen terme. La note a été révisée de Baa2 à A3, avec une perspective stable, a indiqué vendredi la société de notation de crédit basée à

New York dans un communiqué. Moody's avait relevé en mai la perspective à positive.

A PARTIR DU 17 NOVEMBRE

Le gouvernement russe annule l'interdiction temporaire d'exporter de l'essence

Le gouvernement russe a pris la décision de lever à partir du 17 novembre l'interdiction temporaire sur les exportations d'essence, introduite le 21 septembre dans le cadre des mesures visant à stabiliser la situation des prix sur le marché intérieur des carburants, a indiqué le ministère de l'Energie. La décision d'annuler l'interdiction a été prise après avoir saturé le marché intérieur en carburant et créé une offre excédentaire. Les stocks d'essence s'élèvent désormais à environ deux millions de tonnes et les prix de gros ont considérablement baissé par rapport au niveau de septembre, a noté le ministère. "La saturation du marché intérieur a été soutenue et une offre excédentaire d'essence automobile a été créée, y compris dans le pipeline de vente des bourses de matières premières, au cours des deux derniers mois, avec le maintien de volumes élevés de raffinage de pétrole dans les raffineries. En conséquence, les prix de gros des bourses de matières premières ont baissé de manière significative. pour l'essence automobile depuis le début de l'interdiction d'exportation. Les stocks d'essence automobile s'élèvent désormais à environ deux millions de tonnes", a ajouté le ministère.

Le Pérou succède aux États-Unis pour diriger l'APEC

Les États-Unis ont cédé au Pérou la direction tournante de la Coopération économique Asie-Pacifique, ou APEC, pour une durée d'un an. La cérémonie a eu lieu vendredi lors du sommet de l'APEC à San Francisco. L'APEC comprend 19 pays et deux territoires, à savoir l'Australie, Brunei, l'Indonésie, le Canada, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, Singapour, les États-Unis, la Thaïlande, les Philippines, la Corée du Sud, le Japon, la Chine (rejoint en 1991), le Mexique et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (1993), Chili (1994), Russie, Vietnam et Pérou (1998). Deux territoires chinois – Hong Kong et Taiwan – ont rejoint l'APEC en 1991.

TOYOTA PROACE
TPMR

Lancement de la version adaptée aux personnes à mobilité réduite

Répondre à tous les besoins, tel est le credo de Toyota avec la version TPMR de son utilitaire Proace Combi. Une version destinée au transport de personnes à mobilité réduite, commercialisée en deux longueurs : Medium (4,96 m), et Long (5,31 m). Une version pour laquelle, le constructeur japonais s'est associé à Gruau, l'un des leaders européens de la transformation de véhicules.

Diesel ou électrique

Disponible aussi bien en thermique (Diesel 2.0 de 140 ou 180ch) qu'en électrique (100 kW/136 chevaux), le Toyota Proace TPMR, qui peut transporter jusqu'à 8 personnes à bord, inclut de série les aménagements suivants :

- Une rampe d'accès arrière pour fauteuil roulant. Dotée d'un revêtement antidérapant, elle se déploie manuellement en trois volets depuis le coffre pour permettre à une personne en fauteuil roulant de monter et descendre facilement du véhicule. La rampe est dotée d'un éclairage LED pour faciliter la manœuvre de nuit
- Un marchepied amovible. Positionné devant la porte latérale coulissante située du côté droit (côté trottoir) du Toyota Proace, il facilite l'accès à l'habitacle pour les personnes ayant des difficultés à monter ou descendre du véhicule
- Des poignées d'accès à l'habitacle. Disposées à côté de chacune des deux portes latérales coulissantes, elles constituent un point d'appui utile pour accéder au rang 2 du ProaceTPMR
- Deux strapontins. Basculants et pivotants, ils permettent, en l'absence de fauteuil roulant, d'ajouter une ou deux places supplémentaires en rang 3. Ces strapontins sont montés en série sur tous les Proace TPMR châssis long (en option sur Proace Verso TPMR Diesel). Le nouveau Toyota Proace TPMR est vendu à partir de 57 400 € TTC (Proace Combi Medium 2,0 D-4D 140 6 places TPMR).

NOUVELLE PASSAT (2024)

L'entrée de gamme à partir de 42 990 €

Volkswagen à dévoilé, fin août, la neuvième génération de la Passat. Le modèle qui ne sera proposé qu'uniquement en break a pris son premier bain de foule lors du salon de la mobilité IAA de Munich début septembre puis dans l'hexagone, lors du salon de Lyon fin septembre.

Les commandes de la Volkswagen Passat SW sont désormais ouvertes, la quasi-totalité de la gamme arrivera en concession en mars 2024, puis les deux versions hybride rechargeable cumulant 204 et 272 ch viendront en renfort en juin.

Cette nouvelle Passat est bien plus grande que sa devancière, son format s'étire de 14 cm pour atteindre 4,92 m soit la taille des modèles du segment supérieur. Sa matrice la nouvelle Skoda Superb Combi a bien évidemment fait de même. La gamme de la nouvelle Volkswagen Passat s'articule autour de 4 niveaux de finition baptisé de la base aux plus huppées : Passat, Life Plus, Elegance et R-Line. Les prix débutent à 42 990 € et atteignent 54 090 €.

Finition « Passat » à partir de 42 990 €

L'entrée de gamme nommée tout simplement «Passat » offre en série, les projecteurs avant et arrière à LED, l'écran d'instrumentation numérique Digital Cockpit Pro de 10 pouces, le système audio et infotainment Ready 2 Discover avec un écran tactile de 12,9 pouces, la climatisation automatique bi-zones, le démarrage sans clé Keyless Go, l'App-Connect sans fil avec Apple CarPlay et Android Auto. Sans oublier les assistances à la conduite tels que le régulateur de vitesse adaptatif et prédictif ACC avec limiteur de vitesse, les radars de stationnement avant et arrière, la caméra de recul, l'assistant de main-



tien dans la voie Lane Assist, le détecteur d'angles morts Side Assist, la reconnaissance des panneaux de signalisation ou encore l'assistant de freinage d'urgence Front Assist. Cette finition « Passat » est chassée de jantes en alliage léger de 16 pouces et ses rampes de pavillon sont noires. La finition « Passat » est disponible uniquement avec le nouveau moteur 1.5 eTSI (à hybridation légère) de 150 ch.

Finition « Life Plus » à partir de 47 290 €

En plus de la finition « Passat », le niveau 2 dénommé « Life Plus » ajoute l'assistant aux manœuvres de stationnement Intelligent Park Assist et la régulation des feux de route Light Assist. Dans l'habitacle, la climatisation automatique tri-zone, l'éclairage d'ambiance 10 couleurs, le chargeur à induction ou

encore du système de navigation et d'Infotainment Discover Media avec des commandes vocales sont de la partie. Esthétiquement, la Passat « Life Plus » se distingue par des jantes en alliage léger de 17 pouces et par des rampes de pavillon anodisées en argent. Cette finition laisse le choix entre le moteur essence 1.5 eTSI de 150 ch et le 2.0 TDI diesel de 150 ch.

Finition « Elegance » à partir de 53 090 €

Voici le cœur de gamme qui offre en plus de la finition « Life Plus » les projecteurs IQ.LIGHT – Matrix LED avec la régulation dynamique des feux de route Dynamic Light Assist et un bandeau lumineux à l'avant comme à l'arrière. Le toit ouvrant panoramique, l'ouverture et la fermeture du coffre main-libre Easy

Open / Easy Close ou encore l'accès à bord et le démarrage sans clé Keyless Advanced viennent en renfort. Les sièges avant Confort, chauffants et massants et l'éclairage d'ambiance en 30 couleurs caractérisent la Passat « Elegance » qui comme la finition « Life Plus » est proposée avec les moteurs 2.0 TDI de 150 ch et 1.5 eTSI à hybridation légère de 150 ch.

Finition « R-Line » à partir de 54 090 €

A défaut de se distinguer par une motorisation plus tonique que celles du reste de la gamme, cette finition R-Line qui laisse, elle aussi, le choix entre le 2.0 TDI de 150 ch ou le 1.5 eTSI à hybridation légère de 150 ch met l'accent sur un look sportif. Un pack logiquement dénommé R-Line comprend des boucliers avant et arrière spécifiques et des jantes en alliage léger de 18 pouces. Un esprit que l'on retrouve également à l'intérieur avec un pédalier en acier inoxydable et des sièges sport avec appui-tête intégré. Question équipements, la Passat « R-Line » ajoute à la finition « Life Plus » les projecteurs IQ.LIGHT – Matrix LED avec la régulation dynamique des feux de route Dynamic Light Assist, les bandeaux lumineux à l'avant et à l'arrière, le toit ouvrant panoramique, l'ouverture et la fermeture du coffre main-libre Easy Open / Easy Close, l'accès à bord et le démarrage sans clé Keyless Advanced ainsi que l'éclairage d'ambiance 30 couleurs.

UNE CITADINE POUR 2024 ?

Pensez à ces 3 modèles moins connus !

Longtemps, les petites voitures ont fait rimer basique et rustique. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Démonstration avec ces 3 modèles moins connus mais dans le coup. En France, qui dit citadine dit Peugeot 208, Renault Clio ou Dacia Sandero. Pourtant, il y a bien d'autres alternatives à ces références. En voici 3, de gabarits différents, qui ne sont pas forcément les plus prisées mais qui restent très pertinentes.

• - La Skoda Fabia

Longtemps, la Fabia a été "maltraitée" parmi les petites dans le groupe Volkswagen. Elle devait notamment faire du neuf avec du vieux, côté technologie. Cette injustice a été réparée avec la 4e génération de la petite tchèque, lancée en 2021. Mais, si cette Fabia a désormais droit aux mêmes dessous (la plate-forme MQB-A0) et moteur que sa cousine Polo, là ne réside pas l'essentiel. Dans l'opération, la Fabia a aussi beaucoup progressé côté gabarit, avec une longueur de + 11 cm (soit 4,11 m) et un empattement lui aussi bien plus généreux (+ 9 cm, soit 2,56 m). Résultat, c'est l'un des modèles les plus accueillants de la catégorie, côté

coffre compris. De quoi la placer, aux côtés de la référence Renault Clio, parmi les petites les plus polyvalentes. Si la Fabia n'est pas aussi agréable à mener, avec un comportement plus pataud, ni aussi soignée, avec des matériaux moins valorisants à bord, son sens de l'astuce pourra aider à la décision d'achat. Parapluié dans la portière, grattoir à givre dans la trappe à carburant et autres bonnes idées, comme chez les grandes Skoda, peuvent faire partie de la dotation. En fait, la Fabia n'a qu'un seul gros défaut. Il lui manque une vraie motorisation hybride.

2. La Suzuki Ignis

Qui a dit qu'un 4x4 devait être un gros engin de 3 tonnes incapable de rentrer nulle part ? Certainement pas Suzuki, qui est depuis longtemps un spécialiste du sujet avec ses petites voitures disposant d'une transmission intégrale. Un atout indispensable pour ceux qui doivent parfois affronter des terrains ou des conditions difficiles. Si, dans la gamme du constructeur japonais, l'adorable Jimny est le vrai baroudeur, il n'est hélas disponible chez nous qu'en version utilitaire deux places. De fait,

l'Ignis est davantage grand public. Cette puce de 3,70 m de long est en effet aussi à l'aise en ville que dans une montée glissante, grâce à ses quatre roues motrices, à condition bien sûr de la chausser de pneus adéquats. Evidemment, pour ceux qui n'auraient pas besoin de ce genre de prestations, la japonaise est aussi disponible en simple traction et offre d'autres qualités à mettre en avant. Accueillante à bord avec, en haut de gamme, la possibilité de profiter de sièges arrière coulissants, l'Ignis propose un habitacle à la hauteur de l'originalité de sa carrosserie. Et, si son poste de conduite est fabriqué dans des matériaux durs, il arbore un équipement et un dessin dans l'air du temps. Unique motorisation, le 4-cylindres 1.2 associé à une micro-hybridation offre des performances convenables et un appétit mesuré.

3. Le Mitsubishi ASX

Certaines langues peu amènes pointeront le fait que cet ASX n'est qu'un Renault Captur rebadgé. Non seulement ce tour de passe-passe de logo est loin d'être une première dans l'industrie automobile, mais, surtout, il serait

dommage de ne pas s'intéresser à ce franco-japonais qui ne manque pas de qualités. Tout d'abord, parce que c'est un Captur, soit l'un des petits SUV les plus fréquentables du marché. Entre son habitacle assez soigné et spacieux et son excellent compromis confort/tenue de route, l'ASX s'avère des plus recommandables. Il y a ajouté des arguments dont est privée sa matrice. Le premier, c'est de proposer une garantie plus longue (5 ans/100 000 km, soit + 3 ans) et, surtout, d'être décliné en hybride rechargeable 160 ch... motorisation abandonnée par Renault pour ce modèle. Cette dernière, avec un tarif de base frôlant les 40 000 €, ne sera pas la plus populaire de la gamme, mais elle n'est pas fréquente à ce niveau de taille. Cet ASX PHEV pourrait ainsi séduire ceux qui cherchent un petit SUV polyvalent avec une autonomie électrique suffisante pour les trajets du quotidien et un bon ratio performances/consommation lors des trajets plus longs. Des moteurs plus abordables sont aussi disponibles.

NORTON 360

Comment utiliser Norton Secure Browser ?

Listé parmi les meilleurs antivirus l'éditeur américain Norton enrichit sa gamme d'outils de sécurité informatique à marche forcée. Pour assurer une meilleure protection de ses utilisateurs sur Internet, il vient notamment de lancer un navigateur sécurisé baptisé Norton Secure Browser. Un outil gratuit qui peut être téléchargé directement depuis la suite de sécurité Norton 360 ou via le site de l'éditeur.

Norton s'est appuyé sur son savoir-faire en matière de cybersécurité pour développer son propre navigateur Internet baptisé Norton Secure Browser. Disponible sur Windows et macOS, ce service entièrement gratuit permet de naviguer en toute sécurité sur Internet. Basé sur Chromium de Google, il intègre de solides outils de sécurité, dont un Agent Web chargé de bloquer les attaques en ligne (malwares, phishing, escroqueries...), et un Agent de confidentialité pour éviter les publicités, les traqueurs ou même les tentatives de captures d'empreinte numérique du navigateur.

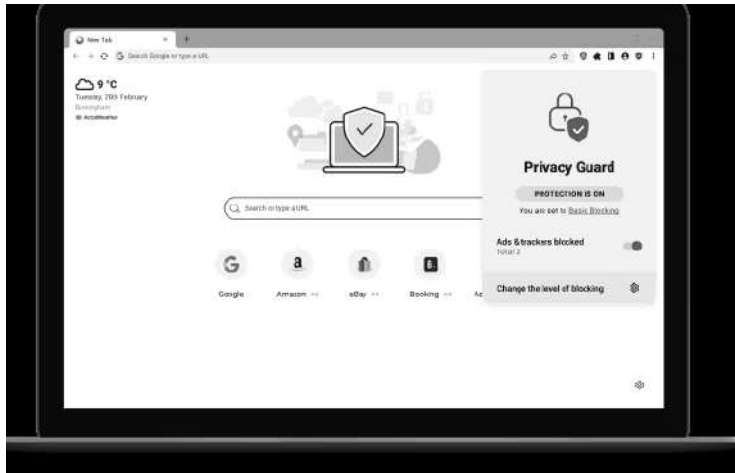
Installer Norton Secure Browser

Le navigateur privé Norton Secure Browser est disponible en téléchargement gratuit sur le site de l'éditeur. Il peut égale-

ment être installé via un onglet dédié sur le tableau de bord de la suite de sécurité Norton 360. Cliquer sur le bouton correspondant à votre système (Windows ou Mac) pour installer le navigateur depuis le site de l'éditeur, ou sur le bouton « Installer » sur Norton 360. Dans la fenêtre qui s'ouvre, vous pouvez cocher la case pour définir Norton Secure Browser comme navigateur par défaut, puis cliquer sur le bouton « Accepter et Installer » pour finaliser l'installation.

Configurer la sécurité de Norton Secure Browser

Quasiment identique à Google Chrome, Norton Secure Browser se distingue par ses fonctionnalités de sécurité et confidentialité intégrées. Pour accéder à ses différents outils, cliquez sur l'icône en forme de trois petits points en haut à droite de l'écran puis sur «



Centre de sécurité et confidentialité » dans le menu déroulant.

Dans la fenêtre qui s'affiche, vous pouvez activer/désactiver les principales fonctionnalités, dont l'« Agent de Confidentialité », l'« Agent Web », le « Mode privé », l'« Agent extensions » chargé d'empêcher le téléchargement d'extensions suspectes, et « PrivacyCleaner

» qui permet de nettoyer l'historique de navigation. Il est également possible d'ajouter le « Gestionnaire de mots de passe » de Norton qui se présente sous la forme d'une extension.

Renforcer la confidentialité de Norton Secure Browser Norton Secure Browser est configuré par défaut pour pro-

téger votre confidentialité via des modules anti-phishing et anti-pistage, ainsi que le chiffrement HTTPS. Pour augmenter le niveau de la protection par défaut, rendez-vous dans le « Centre de sécurité de confidentialité » et cliquez sur l'onglet « Blocage basique » en bas du menu « Agent de confidentialité ». Dans la fenêtre qui s'affiche à l'écran, cliquez sur « Paramètres » pour pouvoir configurer les options de confidentialité. Vous n'avez plus qu'à sélectionner le niveau de sécurité que vous souhaitez : « Blocage basique », « 'Blocage modéré », ou « Blocage strict ». Pour bénéficier d'une sécurité accrue en conservant une navigation conviviale et fluide, il est recommandé d'opter pour le blocage modéré.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Lancement de Kyutai, un concurrent européen à OpenAI

Un nouveau laboratoire de développement de l'intelligence artificielle vient d'être officialisé par le patron de Free Xavier Niel et ses partenaires. À l'heure actuelle, les grands noms de l'intelligence artificielle sont soit américains, soit chinois. Outre-Atlantique, on pense ainsi dans ce domaine évidemment à OpenAI, qui a créé ChatGPT, ou bien aux GAFAM Facebook ou Google. Du côté chinois, ce sont des géants comme Baidu, Alibaba ou JD qui cherchent à rapidement avancer dans le domaine. Mais il ne sera pourtant pas dit que l'Europe reste statique. C'est ce que prouve l'annonce de la création en France d'un nouveau laboratoire dédié à l'intelligence artificielle : Kyutai.

Un lancement à 300 millions d'euros Le campus de startups la Station F devrait continuer à faire parler de lui dans les prochaines années. Car c'est ce lieu qui a été choisi pour accueillir le tout premier labora-

toire européen indépendant pour le développement de l'IA. À son origine, Iliad, le groupe de Xavier Niel, et la compagnie maritime d'affrètement CMA CGM, qui ont chacun mis sur la table 100 millions d'euros pour la création de ce laboratoire. Le laboratoire jouira aussi du soutien de Schmidt Futures, la fondation philanthropique de l'ancien patron de Google, Eric Schmidt. Kyutai bénéficiera dans ses travaux des infrastructures de Scaleway, la filiale d'Iliad. Selon le communiqué, il s'agirait « à date de la plus grande de puissance de calcul déployée en Europe pour les applications IA. » L'objectif de Kyutai sera de mettre au monde de « grands modèles multimodaux (utilisant le texte, mais aussi le son, les images, etc) et [...] inventer de nouveaux algorithmes pour améliorer leurs capacités, leur fiabilité et leur efficacité. » Le laboratoire se met ainsi en concurrence directe avec le leader dans le domaine OpenAI, qui

met déjà à disposition des abonnés de ChatGPT Plus le modèle de langage multimodal GPT-4. Une ambition très élevée, qui est notamment celle d'un géant comme Google. Mais pour accompagner sa croissance, Kyutai va pouvoir tirer profit de pointures, dont certaines ont fait leurs armes chez Facebook ou DeepMind. Par ailleurs, le conseil scientifique de Kyutai pourra compter sur l'expertise de sommités mondiale de l'IA. Yejin Choi, Bernhard Schölkopf, et le scientifique en chef de l'IA chez Facebook Yann Lecun composent en effet cette instance. Un espoir pour l'avenir ?

STOCKAGE EN LIGNE

Comment activer l'authentification à deux facteurs ?

Vous l'aurez sans doute remarqué, les services de stockage en ligne foisonnent sur Internet. De pCloud à OneDrive, il existe une palette de solutions complètes, conçues pour couvrir les besoins de tous les usagers. Néanmoins, tous ne proposent pas le même niveau de sécurité, critère pourtant essentiel lorsqu'il s'agit de stocker des fichiers confidentiels sur le web. L'authentification à deux facteurs (2FA) renforce considérablement la protection des documents sensibles, en restreignant leur accès grâce à diverses méthodes de vérification. Intéressons-nous de plus près à ce dispositif, proposé par les meilleurs services de stockage en ligne. Les failles de sécurité proviennent en grande partie de la violation des accès aux comptes privés. Le rapport de 2023 publié par HiveSystems dresse un constat sans appel : cinq minutes suffisent à un hacker pour deviner un mot de passe formé d'une chaîne complexe de huit caractères. Dans ce contexte, l'authentification à deux facteurs trouve tout son intérêt. Ce système de sécurité rend impossible l'accès à un compte par simple saisie du mot de passe. L'utilisateur doit confirmer son identité par le biais d'un procédé supplémentaire, défini par ses soins : validation d'un code reçu par SMS, notification sur un autre appareil, clé d'authentification physique ou application dédiée.

L'AUTHENTIFICATION A DEUX FACTEURS : LES AVANTAGES L'authentification à deux facteurs (2FA), aussi appelée double authentification, apporte une couche de sécurité supplémentaire pour restreindre l'accès à un compte privé.

Un moyen éprouvé pour restreindre l'accès aux informations sensibles Étant donné que la double authentification repose sur la vérification de l'identité de l'utilisateur, il s'agit d'un procédé très difficile à contourner. Il existe toutefois quelques disparités en fonction de la méthode d'identification choisie. Par exemple, il n'est pas exclu qu'une personne de l'entourage puisse accéder à un code de vérification envoyé par SMS. Le niveau de sécurité alloué par un facteur d'authentification comme la biométrie (reconnaissance faciale) est, en revanche, beaucoup plus élevé. Dans le contexte de la protection des espaces de stockage en ligne, le principal enjeu consiste à mettre à l'abri les documents privés ou les données confidentielles d'une entreprise (comptes de résultat, brevets, fichiers clients, etc.). L'authentification à double facteur prend alors tout son sens, en limitant les risques de piratage et de vol de données. C'est d'ailleurs pour cette raison que les plateformes de stockage cloud sécurisées comme pCloud ont déployé ce système dès 2019, en amont de l'entrée en vigueur de la DSP2 (directive européenne sur les services de paiement).

Un dispositif confortable pour l'utilisateur

L'un des principaux avantages pour l'internaute est de pouvoir définir sa méthode d'identification en fonction de ses

habitudes et préférences : réception d'un code par SMS, OTP (One-Time Password), notification sur un autre appareil, clé d'authentification, question de sécurité ou application. Le choix s'effectue lors de la configuration de la double authentification. Chaque méthode de vérification possède ses avantages et inconvénients. Si vous avez tendance à toujours garder votre téléphone à portée de main et si celui-ci est correctement verrouillé, l'authentification par SMS vous apportera le juste compromis entre praticité et sécurité. Pour les entreprises, le téléchargement d'une application 2FA est sans doute la meilleure option, grâce à une utilisation unifiée et simplifiée par tous les collaborateurs, y compris lorsqu'ils travaillent à distance. Attention, les plateformes sont libres d'imposer une méthode d'identification spécifique, en fonction de leur propre politique de sécurité.

L'A2F peut être utilisée dans plusieurs contextes :

- L'accès au compte depuis l'appareil habituel : la double authentification est alors générée à chaque tentative de connexion. Ce niveau de restriction, plutôt contraignant, est surtout réservé aux paiements en ligne.
- L'accès au compte depuis un nouvel appareil : lorsqu'un usager se connecte à son compte depuis un terminal non reconnu, l'identification à deux facteurs est immédiatement activée. Il doit alors prouver son identité par le biais de la méthode de vérification définie au préalable.
- La réinitialisation d'un mot de passe oublié, compromis ou perdu : la restauration de l'accès au compte est conditionnée par la saisie valide des étapes de vérification. Bon à savoir : l'authentification multifacteurs (MFA) nécessite de fournir plus de deux identifiants pour s'authentifier après la saisie du mot de passe. Mais sa gestion est souvent jugée lourde et chronophage par l'utilisateur, en contrepartie d'une plus-value limitée en matière de sécurité.

Une utilisation simple sur tous les terminaux

L'authentification à deux facteurs est une procédure synchronisée : une fois configurée, elle protège l'utilisateur sur tous les appareils qu'il est susceptible d'utiliser. Les étapes de vérification se déroulent facilement, impliquant généralement un minimum de saisie. Un autre avantage indirect est la simplification de la gestion des mots de passe. Nous sommes encore nombreux à utiliser le même mot de passe sur plusieurs comptes, pour éviter d'avoir à mémoriser un très grand nombre : un réflexe où combien déléter en matière de sécurité. La double authentification résout cet épineux problème en restreignant l'accès aux comptes personnels. En d'autres termes, les utilisateurs les plus désinvoltes seront protégés... en dépit de leurs mauvaises habitudes.

Mots fléchés

Légionel-lose	↓	Elle oeuvre pour la paix	↓	Arrose Grenoble	↓	Cède	↓	Sous si	↓	Esprit	↓	Charge de baudet	↓
Tranches de poisson	→	Oxyde de fer	→	Esquivant	→		→	Rançonner	→	Reine des prés	→	Problèmes	→
	↓		↓		↓				↓				↓
Levier	→					Sodium du labo	→			Frustré	→		
Domaine des poissons						Indéniable				Éruption cutanée			
	↓			Métal blanc	→		↓					Ancien sigle d'Europe	Fin de verbe
				Illégalité									
Imposer	→							Coup fatal	→				
Résidence								Cor					Expatrié
	↓								↓				↓
					Parvenue	→							
Impulsion	→												
Entaille					Araignée des jardins	→						Charmer	
	↓												
					Puissance	→					Note	→	
					Effet comique						Normand		
Modifiât		Groupe		Parasite	→			Laissées		Callosité	→		
	↓									Éclats de plaisir			
								Brume	→				
								Poème d'antan					
Lentille	→			Condamné	→								Cassier
Houleux				Prêtre juif									
	↓												↓
					Bornés et rétro-grades	→							
Oiseau sacré	→												
Reprise					Dépôt de fût	→				Greffé	→		
	↓												
					Davantage		Pièce de serrure		Pur	→			
									Spécu-lations				
Sollicitation		Colère	→			Lettre	→				Baie du Japon	→	
		Cachet				Bolet					Triviales		
	↓												
								Quantité	→				Opinion
								Astuce					
Deviennent acides	→												
Corvidé en habit											Radiateur divin	→	
	↓												
			Petit tour	Passées au bloc	→							Parcours des yeux	
				Ville de fouilles									
Surcharge	→												
Ivre								Érodé	→		Mesure chinoise	→	
	↓												
						Accord du sud	→			Un peu d'argent	→		

L'or frôle la barre des 2.000 dollars l'once

Le prix de l'or a bénéficié d'un important rebond sur la semaine en se rapprochant de nouveau de la barre de 2.000 dollars l'once (31,10 grammes), porté par la baisse des rendements des obligations et la faiblesse du dollar, qui ont souffert de données économiques n'incitant pas à de futures hausses de taux. L'once d'or s'échangeait à 1.979,11 dollars vendredi, contre 1.940,20 dollars sept jours plus tôt en fin d'échanges, en même temps que le billet vert souffrait de "la publication cette semaine de données économiques américaines qui semblent remettre en question la nécessité d'une nouvelle hausse des taux" de la Réserve fédérale (Fed), tout en renforçant les prévisions d'une baisse de taux en 2024, explique des analystes du marché aurifère.



BAD/INITIATIVE "DESERT TO POWER"

Vers l'électrification de 40 communautés locales dans le sud de la Mauritanie

Le Conseil des gouverneurs du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé une contribution au projet d'électrification de 40 communautés locales dans le sud de la Mauritanie par la mise en place de sept mini-réseaux verts, a indiqué la BAD dans un communiqué publié vendredi sur son site web. Initié dans le cadre de l'initiative Desert to Power, qui consiste à faciliter d'électrification par mini-réseaux verts (RIMDIR), le projet nécessite une subvention de 14,42 millions d'euros qui sera octroyée par le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA), expliqué le communiqué. Ce fonds spécial multi-donateurs fournit un financement catalytique pour débloquent les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique avec pour principal objectif la contribution à l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes pour tous en Afrique, conformément au nouveau pacte pour l'énergie en Afrique, précise le communiqué.

La Russie a lancé en Afrique des livraisons gratuites de céréales

La Russie a débuté des livraisons de céréales gratuites promises par son président, Vladimir Poutine, à plusieurs pays africains, en commençant par la Somalie et le Burkina Faso. En tout, Moscou dit pouvoir envoyer « jusqu'à 200.000 tonnes de blé russe » à des pays africains d'ici début 2024. Promesse tenue. Plusieurs pays africains vont obtenir de la part de la Russie la livraison gratuite de céréales. La Somalie et le Burkina Faso seront les deux premiers pays bénéficiaires. « Les deux premiers navires, 25.000 tonnes chacun à destination de la Somalie et du Burkina Faso, sont déjà partis de ports russes, nous attendons leur arrivée fin novembre, début décembre » a déclaré Dmitri Patrouchev, ministre russe de l'agriculture. « Des navires pour la Centrafrique, le Zimbabwe, le Mali et l'Érythrée chargés de blé seront envoyés vers ces pays prochainement, avant la fin de l'année », a-t-il poursuivi, cité dans un communiqué de son ministère publié sur Telegram.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Légère diminution du nombre d'abonnés au 2^e trimestre 2023

Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G) a enregistré une diminution de 0,8% en passant de 49,30 millions d'abonnés au 1^{er} trimestre de l'année 2023 à 48,91 millions d'abonnés au 2^e trimestre de la même année, indique l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE) dans son dernier rapport. Sur les 48,91 millions d'abonnés, 45,14 millions étaient abonnés au réseau 3G/4G, soit 92,29% du nombre global, contre 3,77 millions d'abonnés au réseau GSM, soit 7,71%, relève l'ARPCE. Le taux de pénétration au réseau de téléphonie mobile a également enregistré une diminution nette de 0,94 points, passant de 111,66% au 31 mars de 2023, à 110,72% au 30 juin 2023, note ce rap-

port élaboré selon une population algérienne estimée à 44,18 millions d'habitants. "La régression du taux de pénétration est due à la légère régression du marché de la téléphonie mobile durant cette période", estime l'ARPCE. S'agissant des opérateurs de téléphonie mobile, Mobilis demeure en tête, en termes d'abonnés aux réseaux GSM, 3G et 4G au 30 juin de 2023, avec 21,25 millions d'abonnés, suivi de Djezzy (15,27 millions) et d'Ooredoo (12,39 millions), indique l'ARPCE. L'opérateur Mobilis enregistre ainsi une légère diminution de son nombre d'abonnés GSM, 3G et 4G avec 21,25 millions d'abonnés durant le 2^e trimestre de 2023, alors qu'il était de 21,36 millions au 1^{er} trimestre de la même an-

née. Il est suivi de l'opérateur Djezzy qui a connu une légère augmentation passant de 15,20 millions d'abonnés durant le 1^{er} trimestre de 2023 à 15,27 millions durant le 2^e trimestre de la même année. Ooredoo a, quant à lui, connu une diminution de son nombre d'abonnés avec 12,39 millions d'abonnés durant le 2^e trimestre de 2023 alors qu'il dépassait les 12,74 millions le trimestre précédent. La part de marché de Mobilis a été estimée à 43,45% au 30 juin 2023 (43,32% au 31 mars 2023), celle de Djezzy a été évaluée à 31,22% au 30 juin 2023 (30,84% au 31 mars 2023) et d'Ooredoo à 25,33% au 30 juin 2023 (25,84% au 31 mars 2023).

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie et le Royaume-Uni pour une solution politique juste et durable

L'Algérie et le Royaume-Uni ont réaffirmé leur engagement à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, sur la base du règlement onusien qui prévoit le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, selon le Communiqué commun sanctionnant les travaux de la 2^e session du dialogue stratégique entre les deux pays. Lors de cette session les deux parties ont réitéré leur « engagement à parvenir à une solution politique juste, durable et

mutuellement acceptable, sur la base du règlement onusien qui prévoit le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations unies ». Elles ont également réaffirmé leur « plein soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura, ainsi qu'à la MINURSO ». Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a eu des entretiens

constructifs avec le ministre d'Etat britannique en charge du Moyen Orient, de l'Afrique du nord, de l'Asie du sud et des Nations unies, Lord Tariq Ahmad de Wimbledon, « visant à renforcer la coopération bilatérale actuelle et future ». Les deux ministres ont évoqué les questions régionales et multilatérales d'intérêt commun, échangeant leurs évaluations de la situation dans la région MENA et au Sahel, selon le même communiqué commun.

IL VA COMMENCER PAR LES MODÈLES HYUNDAI

Amazon vend des voitures neuves en ligne

Le géant du commerce électronique Amazon a annoncé qu'il commencerait à vendre des voitures neuves sur sa plateforme aux Etats-Unis l'année prochaine. Cette annonce a été faite au Salon de l'auto de Los Angeles en coopération avec le constructeur automobile sud-coréen Hyundai, qui sera la première marque à vendre ses véhicules sur le site. Amazon a déclaré que les clients pourront choisir leurs modèles et fonctionnalités préférés en ligne. Ils peuvent ensuite récupérer la voiture chez leur concessionnaire local ou la commander par livraison à domicile. Des op-



tions de financement seront également disponibles sur Amazon. "Hyundai est une entreprise très innovante et partage la passion d'Amazon pour essayer de rendre la vie de nos clients meilleure et

plus facile chaque jour", a déclaré le président d'Amazon, Andy Jassy, dans un communiqué. Jusqu'à présent, les acheteurs de voitures pouvaient parcourir les offres sur Amazon, sans pou-

voir effectuer l'achat final sur le site. Le partenariat avec Hyundai inclut l'assistant virtuel d'Amazon, Alexa, qui sera disponible sur les modèles de voitures à partir de 2025.